

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université El Hadj Lakhdar - Batna-



Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
Département de Français  
École Doctorale de Français  
Antenne de Batna

## *Thème*

*Le parler des jeunes et son impact sur les échanges langagiers en classe de langue.*

*Cas des étudiants de L.M.D Français de l'Université de Batna.*

*Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère*

**Option : Sciences du langage**

**Sous la direction du :**

*Dr. Samir ABDELHAMID*

**Présenté et soutenu par :**

*Melle Nabila ABDELHAMID*

**Membres du jury :**

**Président :** *Dr. Bachir BENSALAH, M.C. Université de Biskra.*

**Rapporteur :** *Dr. Samir ABDELAHAMID, M.C. Université de Batna.*

**Examineur :** *Dr. Gaouaou MANAA, M.C. Université de Batna.*

**Année universitaire**

**2008/2009**

# DÉDICACE

**JE DÉDIE CE TRAVAIL :**

**À MES TRÈS CHERS PARENTS LAZHAR ET SALIMA  
QUI M'ONT DONNÉ LE MEILLEUR D'EUX MÊME ET ONT SU  
M'ENTOURER ET M'ENCOURAGER TOUT AU LONG DE MES  
ÉTUDES. JE LES REMERCIE INFINIMENT POUR TOUT CE  
QU'ILS ONT FAIT ET FAIT TOUJOURS POUR MOI.**

**À MES CHERS FRÈRES ET SŒURS QUI SONT  
TOUJOURS PRÉSENTS AU MOMENT DU BESOIN :**

**OKBA, ZIZOU, ASMA, NISSA, MAYA ET MADJDA.**

**À SAMI EL HADI ET TATA SAMIRA**

**À MON AMIE DORIA BENBATTA**

**À MES BEAUX FRÈRES QUE J'ESTIME ÉNORMÉMENT :**

**MEKKI ET ABDENACER**

# Remerciements

*Je remercie de manière vive mon encadreur, Docteur Samir ABDELHAMID de m'avoir fait confiance tout au long de ce travail et pour les conseils, les encouragements qu'il n'a cessé de me prodiguer, pour son appui moral, sa bienveillance et sa patience.*

*Je remercie également Docteur Bachir BENSALAH qui m'a fait l'honneur de présider le jury de soutenance.*

*Mon respect et ma reconnaissance s'adresse au Docteur Gaouaou MANAA d'avoir accepté d'être membre du jury de soutenance.*

*Je remercie de façon toute particulière Pr Said KHADRAOUI, Melle Souâd DEBBACHE, Dr Tarek BENZEROUAL qui par ses encouragements et ses enseignements j'ai pu franchir tous les obstacles et accomplir ce travail.*

*Mes remerciements vont aussi à mes camarades : Noudjoud, Loubna, M. Lazhar,... et à tous mes enseignants de l'université de Batna ainsi que mes enseignants de l'École Doctorale Algéro- Française à leur contribution et efforts fournis pendant les cours.*

# ***TABLE DES MATIERES***

<b><i>TABLE DES MATIERES.....</i></b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>6</b>
 <b><i>PREMIER CHAPITRE</i></b>	
<b><i>LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE : UNE DISCIPLINE RECENTE.....</i></b>	<b>10</b>
<b>1-1 Aperçu historique.....</b>	<b>13</b>
<b>1-2 Le concept " urbain " et l'objet d'étude de la sociolinguistique urbaine.....</b>	<b>15</b>
<b>1-3 Les champs de la sociolinguistique urbaine.....</b>	<b>19</b>
<b>1-4 La sociolinguistique urbaine est- elle née urbaine.....</b>	<b>23</b>
<b>1-5 Ya t- il une sociolinguistique autre qu'urbaine?.....</b>	<b>25</b>
 <b><i>DEUXIEME CHAPITRE</i></b>	
<b><i>" LE PARLER D'JEUN " : MYTHE OU REALITE?.....</i></b>	<b>26</b>
<b>2-1 La question du " Langage(s) des jeunes ".....</b>	<b>30</b>
<b>2-2 Le langage des jeunes à l'oral.....</b>	<b>33</b>
<b>2-3 Le langage des jeunes à l'écrit.....</b>	<b>39</b>
<b>2-4 Comment les linguistes perçoivent ce phénomène?.....</b>	<b>42</b>
<b>2-5 La vision des enseignants et les confidences des jeunes sur ce parler.....</b>	<b>43</b>

## **TROISIEME CHAPITRE**

<b>L'ENQUETE.....</b>	<b>46</b>
<b>3-1 Méthodologie de l'enquête.....</b>	<b>49</b>
<b>3-1-a Les méthodes d'enquête.....</b>	<b>49</b>
<b>3-1-b L'échantillonnage.....</b>	<b>49</b>
<b>3-1-c Le corpus.....</b>	<b>50</b>
<b>3-2 Analyse et interprétation des données.....</b>	<b>53</b>
<b>3-2-1 Les procédés de création langagière.....</b>	<b>53</b>
<b>a- L'emprunt et le calque.....</b>	<b>53</b>
<b>b- Le néologisme.....</b>	<b>56</b>
<b>b-1 Néologisme lexical.....</b>	<b>56</b>
<b>b-1-a La composition.....</b>	<b>56</b>
<b>b-1-b La juxtaposition de particules.....</b>	<b>57</b>
<b>b-1-c Le mot- valise.....</b>	<b>58</b>
<b>b-1-d La dérivation.....</b>	<b>59</b>
<b>1* La préfixation.....</b>	<b>60</b>
<b>2* La suffixation.....</b>	<b>61</b>
<b>3* La dérivation parasynthétique.....</b>	<b>63</b>
<b>4* La dérivation impropre.....</b>	<b>63</b>
<b>b-1-e La troncation.....</b>	<b>65</b>
<b>b-1-f La siglaison.....</b>	<b>66</b>
<b>b-2 Néologisme sémantique.....</b>	<b>66</b>

<b>b-3 La création phonologique.....</b>	<b>67</b>
<b>3-2-2 Description et analyse du corpus.....</b>	<b>68</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>90</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>92</b>

# **INTRODUCTION GENERALE**

La ville en effet, lieu de l'hétérogène et de la mise en présence de plusieurs langues différentes : Elle permet la co-existence de plusieurs parlers. Considérée comme un terrain privilégié pour l'observation des pratiques langagières.

Il semble bien que le respect des règles et des normes est la forme la plus idéale, la plus noble, la plus organisée, voir sacralisée dans les deux codes qui existent : l'oral et l'écrit. Cette forme est concurrencée par d'autres formes plus simples, plus pratiques, voir astucieuses.

La langue a besoin de temps à autre de sortir de son cadre normatif pour céder la place à d'autres créations langagières. L'histoire des langues montrent depuis longtemps qu'aucune règle n'est fixée à jamais : elle est faite pour être rééditée et évoluée en fonction du besoin de communication de l'être humain. Elle est donc considérée comme étant un outil de communication qui assure le contact tout en faisant appel aux différents parlers qui s'accordent avec des locuteurs dans des situations de communication particulières ; ce qui pousse à dire que la langue est bel et bien un reflet de la société qui est à l'origine de son développement et de son évolution.

Cependant, le parler des jeunes algériens ferait partie des parlers les plus ouverts à la création langagière sur le plan lexical, phonologique, syntaxique et même sémantique. Ainsi, notre choix s'est porté sur le français parlé par les étudiants du département de Français de l'université de Batna, qui constitue un véritable observatoire des pratiques langagières variées et en mutation. Le français donc serait à l'origine de l'émergence d'une nouvelle variété pratiquée par ces jeunes universitaires.

Avec ce travail, nous voulons mettre en relief l'aspect sociolinguistique du phénomène observé et son impact sur les pratiques langagières. Il est donc strictement descriptif. Nous voulons savoir quelle est la spécificité de la langue



française dans ce parler des jeunes ? Dans cette perspective, nous supposons que ce parler utilisé par les jeunes universitaire est une forme d'appropriation du français standard en mettant en place des procédés d'appropriation propre à eux.

Ajoutons que beaucoup d'expressions et de formulation appartiennent au langage commun ; on les trouve dans les dictionnaires usuels. Certains mots créés par les jeunes adolescents disparaissent, d'autres restent entre eux- même ; sinon utilisés par les générations qui suivent, incompréhensible pour les adultes. Ce qui est sûr de ce parler, c'est que ces emprunts dus au contact des langues font partie de la vie quotidienne de ces jeunes.

L'objectif ultime de ce travail est de montrer les pratiques langagières des jeunes étudiants au sein du département de français qui souvent utilise cette nouvelle pratique en l'associant aux normes de la langue française involontairement voire inconsciemment.

Afin de tester la justesse ou la fausseté de ce que nous avons avancé, nous avons collecté une série de mots ; un corpus de 94 mots de la part de différents étudiants du département de français de l'université de Batna : un public spécialisé en français langue étrangère.

Notre travail est divisé en trois chapitres. Le premier servira à éclaircir le domaine dans lequel s'inscrit notre recherche " La sociolinguistique urbaine": Nous exposerons l'apparition et le développement de cette nouvelle discipline en se basant sur les réflexions de quelques sociolinguistes. Pour le second, nous avons attribué ce titre : " Le parler d'jeun" : Mythe ou réalité ? Il prendra en charge le(s) langage(s) des jeunes à l'écrit et à l'oral et la description linguistique de cette variété du langage faite par les linguistes. Le troisième chapitre intitulé " L'enquête" comportera deux sections :

- Méthodologie de l'enquête.

- Analyse et interprétation des données.

La première section sera consacrée entièrement à la méthodologie pour laquelle nous avons opté pour mener l'enquête. Il englobera :

- les méthodes utilisées tout au long de l'enquête qui seront descriptive et analytique.

- l'échantillon pour mettre en valeur la création langagière des jeunes étudiants universitaires ; ainsi que le corpus et le moyen de sa collecte.

La seconde section " Analyse et interprétation des données" est divisé en deux parties. La première vise à donner les procédés de création langagière qui inclura des précisions théoriques sur les plans : phonologique, lexical, syntaxique et même sémantique pour pouvoir interpréter et analyser celle des jeunes universitaires dans la deuxième partie.

Comme tout travail de recherche, une conclusion est obligatoire ; cette dernière reprendra les points essentiels de tout le travail.

# **CHAPITRE 1**

## ***LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE : UNE DISCIPLINE RÉCENTE***

***« La sociolinguistique urbaine ne peut pas se contenter d'étudier des situations urbaines, elle doit dégager ce que ces situations ont de spécifique, et donc construire une approche spécifique de ces situations. »***

***(Jean- Louis CALVET)***

De nos jours, le regard des linguistes s'est modifié en ce qui concerne « la ville » : Après l'avoir longtemps considérée comme un lieu où se trouve des variétés de langue ; la ville est devenue aujourd'hui un lieu de rencontre des hommes et des contacts de langues ; un lieu idéal pour une bonne observation de la diversité, la complexité des pratiques langagières, les représentations linguistiques et les formes ainsi que les effets de ce contact entre des langues différentes.

L'intérêt de ce chapitre est de saisir l'évolution d'un domaine de recherche spécifique, particulier et récent, « la sociolinguistique urbaine », comme l'indique le sujet traité et l'intitulé de ce chapitre.

Vu l'émergence récente de cette nouvelle discipline, nous avons jugé nécessaire de commencer par un aperçu historique afin de comprendre son émergence et son développement, d'aborder l'association de l'adjectif urbain à la sociolinguistique et de rendre compte de l'objet d'étude de ce nouveau champ de recherche. Nous aborderons par la suite le champ et les concepts de cette nouvelle approche.

La sociolinguistique urbaine s'interroge sur les concepts et les outils qui portent sur son utilité sociale : Elle s'intéresse plus particulièrement à l'étude des représentations linguistiques et des phénomènes langagiers des jeunes observés en milieu urbain.

### 1-1 Aperçu historique :

La langue est un instrument de communication et une forme de comportement social. Il est nécessaire d'associer la langue à la société, car sans l'un de ces éléments, nous ne pouvons pas comprendre l'autre. Or, la sociolinguistique moderne, dont le père fondateur est le linguiste Ferdinand DE SAUSSURE, a écarté le sujet parlant en faisant ses recherches. Il a clôturé son chef-d'œuvre intitulé « *Cours de Linguistique Générale* » par sa fameuse citation « *La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.* »<sup>[1]</sup> Cet écart a donné naissance au structuralisme qui donne de l'importance au sujet parlant en basant sur le fait que la langue est une pratique sociale par excellence.

Les sociolinguistes ont commencé à parler des phénomènes langagiers observés en milieu urbain dans deux colloques internationaux : celui de Dakar « *Des langues et des villes* » qui s'est déroulé le 15, 16 et 17 Décembre 1990 et de Libreville « *Les villes plurilingues* » qui s'est déroulé dix ans après le premier au Gabon, organisé par l'Institut de la Francophonie (Aix-en-Provence) et par l'ENS et le laboratoire LASCYDIL à Libreville (25, 26, 27, 28 et 29 Septembre 2000), considéré implicitement comme étant le premier colloque international de la sociolinguistique urbaine car cette expression a été utilisée ouvertement dans leurs communications et leurs débats.

---

[1] DE SAUSSURE, Ferdinand, 1994, « *Cours de Linguistique Générale* », Alger, ENAG/ EDITIONS, p. 376.

En effet, les travaux du colloque de Tours « *France, pays de contacts de langues* » qui s'est déroulé le 9 et 10 Novembre 2000 confirme l'intérêt porté à la sociolinguistique urbaine. Par ailleurs, les publications des ouvrages portant sur les pratiques langagières en zone urbaine tels que :

- « *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine* » (1994) de Jean- Louis CALVET.

- « *Sociolinguistique urbaine* » (1995) de Caroline JUILLARD et les nombreux travaux de Thierry BULOT sur cette discipline, la création du cercle de sociolinguistique de Paris ou encore les journées internationales de sociolinguistique urbaine, la première est initiées à Mons en 1999. Leurs débats tentaient de répondre à une question principale :

- La sociolinguistique est- elle née urbaine ?

La multiplicité de ces travaux n'a pas empêché Médéric GASQUET- CYRUS de partager son point de vue avec Didier DE ROBILLARD quand ils s'interrogeaient sur l'association de l'adjectif « urbain » à la sociolinguistique et son objet d'étude.

## 1-2 Le concept " urbain" et l'objet d'étude de la sociolinguistique urbaine :

L'essor de la sociolinguistique urbaine a poussé Didier DE ROBILLARD, dans le cadre du colloque de Libreville, à s'interroger sur l'adjectif «urbain» : «*Si l'on devait parler de sociolinguistique urbaine ou, si l'adjectif urbain s'avérait : redondant, tout simplement de sociolinguistique.*»[2], position tenue par Jean- Louis Calvet, et aussi sur son objet d'étude : «*La sociolinguistique trouve- t-elle ses objets dans les villes? La sociolinguistique a-t-elle des objets en dehors des villes : ce qui pose, notamment la question du statut de la dialectologie avec la sociolinguistique. Mais on a parlé de dialectologie urbaine. Ou encore : les objets de la sociolinguistique urbaine lui sont- ils propres ?*»[3]

La sociolinguistique urbaine est une discipline récente qui est en émergence. Elle est née grâce à l'existence de plusieurs langues en ville, due à la migration des gens afin de trouver une vie meilleure. Pour Jean- louis CALVET «*La ville est le but des migrations, le point ultime d'un parcours qui, du village à la capitale, suit les pistes, les fleuves ou les voies ferrées, parcours des hommes bien sûr, mais en même temps parcours des langues.*»[4] Le rôle primordial de la sociolinguistique urbaine sera donc : l'étude des effets de la ville sur les langues.

La ville devient un berceau des langues. Selon Jean-Louis CALVET : «*Telle une pompe, la ville aspire du plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi un rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'état.*»[5]

---

[2] GASQUET- CYRUS, Médéric, Mai 2002, « *Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ?* », dans « *Lieux de ville : Langue(s) urbaine(s), identité et territoire* », Revue électronique : Marges Linguistiques n° 3, p.55.

[3] *Ibid.*

[4] CALVET, Jean- Louis, 1994, « *Les voix de la ville : Introduction à la sociolinguistique urbaine* », Paris, Payot, p. 8.

[5] CALVET, Jean- Louis, *op. cit.* p.130.



En effet, la différence entre la sociolinguistique générale et la sociolinguistique urbaine réside dans l'emploi de l'adjectif « urbain ». La sociolinguistique prend en charge l'étude de la langue dans la société ; cette langue peut caractériser le niveau de vie, l'origine ethnique, le niveau culturel, la profession,...Elle décrit les différentes variétés qui existent dans la même communauté linguistique. Quant à la sociolinguistique urbaine, elle accorde l'importance au facteur « urbain » qui a des effets sur les représentations linguistiques. Vincent VESCHAMBRE explique cette différence en disant que « *Dans la sociolinguistique « classique », il s'agit d'étudier la covariance langue/société sans problématiser la ville : l'espace apparaît comme une donnée. En sociolinguistique urbaine, on considère que l'espace est un produit social, que la domination, la désignation de l'espace concourent à le produire.* » [6]

Or, quand on effectue de la sociolinguistique urbaine, il est évident de préciser que la ville n'est qu'un terrain et pas seulement un lieu d'enquête ; elle ne pourrait en aucun cas constituer un critère ou un paramètre de différenciation entre la sociolinguistique urbaine et la sociolinguistique. L'adjectif "urbain" serait pertinent dans la mesure où :

---

[6] VESCHAMBRE, Vincent, 2004, « *Une construction interdisciplinaire autour de la mise en mots de la mémoire de l'habitat populaire* », ESO. 21, p.1-3 cité dans CALVET, Jean- Louis, 2005, « Les voix de la ville revisitée », dans « Signalétiques langagières et linguistiques des espaces de ville », Revue de l'Université de MONCTON, vol.36, n°1, Nouveau Brunswick/ Canada, p.16.

*La ville n'est qu'une manière de délimiter l'échantillon de population pris en compte. En d'autres termes, relèveraient de la sociolinguistique urbaine les études dans lesquelles l'urbanité est une variable dépendante, alors que les recherches dans lesquelles la variable « ville » serait neutralisée appartiendraient quant à elles au champ de la sociolinguistique dont on sait que ses recherches se déroulent le plus souvent en milieu urbain- riche d'interactions sociales, et aussi commode puisque la plupart des sociolinguistes travaillent dans les villes qu'ils étudient, mais dont la ville en elle-même n'est pas l'objet. [7]*

Empruntant à la sociologie urbaine, Thierry Bulot affirme que :

*Le concept d'urbanisation est de ce fait central : en tant que concept spécifique de la sociolinguistique urbaine il ne renvoie pas (ce qu'est admis en sociolinguistique générale) au seul accroissement quantitatif de la densité de l'habitat et de la diffusion d'une culture urbaine mais à une dislocation première et située des rapports entre la morphologie urbaine et la fonction sociale des espaces spécifiques d'un point de vue sociologique et, sur les aspects langagiers, à une recomposition complexe des espaces autour de la mobilité spatiale qui agit à la fois sur les comportements et les représentations sociolinguistiques.[8]*

Dans son article "Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique urbaine ?", Médéric GASQUET- CYRUS souligne les usages abusifs de l'adjectif "urbain" : la plupart des chercheurs prennent en considération

---

[7] BULOT, Thierry, Mai 2002, « *La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations* », dans « *Lieux de ville : Langue(s) urbaine(s), identité et territoire* », Revue électronique : Marges Linguistiques n°3, p.8.

[8] BULOT, Thierry, Mai 2002, « *La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique* », Revue électronique : Marges Linguistiques n°3, p.93.

les effets de l'urbanisation sur les pratiques langagières, certains se contentent d'accoler cet adjectif à leur analyse et d'autres l'utilisent par effet de mode (qu'on parle de plus en plus de "parlers urbains", "sociologie urbaine",...) ou par tic d'écriture.

Il nous fait part de son avis sur l'usage du concept d'urbanisation, en affirmant :

*Disons simplement que, pour notre part, nous préférons parler des effets de l'urbanisation, ensemble de processus conduisant notamment à la territorialisation des espaces et, partant, des pratiques et représentations linguistiques, mais aussi à l'individuation de certaines variétés, à la modification de certaines de leurs fonctions et par voie de conséquence de certaines de leurs formes. La ville comme nombre d'études l'ont souligné, semble en tout cas jouer au niveau de leurs statuts ou de leur corpus. [9]*

Dans la même perspective Jean- Louis CALVET affirme que l'utilisation du corpus "urbain" n'est pas une condition suffisante pour classer une enquête dans le domaine de la sociolinguistique. Il écrit donc : *«Le fait d'utiliser un corpus urbain ne garantit nullement que ses caractéristiques urbaines soient prises en compte par les procédures de description : la sociolinguistique urbaine ne peut pas se contenter d'étudier ses situations urbaines, elle doit dégager ce que ces situations ont de spécifique, et donc construire une approche spécifique de ces situations.»[10]*

[9] GASQUET- CYRUS, Médéric, *loc. cit.*

[10] CALVET, Jean- Louis, *loc. cit.*

### 1-3 Les champs de la sociolinguistique urbaine :

Les chercheurs et les spécialistes de cette nouvelle discipline ont commencé à élaborer des théories afin de dégager ses spécificités. Commenant par Médéric GASQUET- CYRUS [11], Docteur en sociolinguistique à l'Université d'Aix- en- Provence, distingue quatre directions majeures dans le champ global de la sociolinguistique urbaine :

- Une première orientation vise à analyser les changements observés dans la distribution des langues en milieu urbain. Jean-Louis CALVET a illustré certains phénomènes connus quant au "brassage" des langues opéré par les villes : « *celles-ci agissent comme une "pompe" aspirant du plurilinguisme et recrachant du monolinguisme ou des formes véhiculaires* », ou bien « *elles redistribuent les variantes régionales apportées par les migrants en variantes sociales.* »[12]
- Une deuxième optique vise à saisir les effets de la ville sur les formes linguistiques : L'urbanisation a des indices directs sur le corpus des langues. G. MANESSY avait dressé un inventaire des "*modes de structure des parlars urbains.* »[13]
- Une troisième perspective s'attache à étudier la façon dont les représentations linguistiques et leur verbalisation par des groupes sociaux différents sont territorialisée et contribuent à la mise en mots de l'identité urbaine.
- Une dernière tendance a pour objet les phénomènes du "parler des jeunes".

[11] GASQUET- CYRUS, Médéric, *loc. cit.*

[12] *Ibid.*

[13] *Ibid.*

Pour définir la sociolinguistique urbaine, Thierry BULOT [14] distingue trois niveaux d'analyse :

➤ Le premier niveau est d'*ordre socio-politique* : Il exprime d'une part la nécessité de rendre visible un champ de recherche auprès des acteurs sociaux de tous ordres œuvrant sur la ville et, d'autre part faite de la référence à l'approche aménagiste.

➤ Le second niveau est d'*ordre méthodologique* puisqu'il établit l'indispensable problématisation du terrain pour toute approche sociolinguistique en relevant : il est bien question de considérer la ville comme un lieu d'enquête et de la concevoir comme un paramètre contraignant et contraint de réalités langagières.

➤ Le troisième niveau est d'*ordre scientifiques* : Il s'agit de poursuivre la réflexion sur l'urbanisation linguistique.

Après avoir exposé ces trois niveaux d'analyse de la sociolinguistique urbaine, il conclue : « *Une sociolinguistique urbaine est avant tout celle de l'urbanisation sociolinguistique : nous mettons de ce fait en avant la valorisation du facteur dia topique (les liens entre espace(s) et lieu(x) et leurs dimensions corollaires comme les déplacements, les frontières) pour la compréhension des faits de cohérence et de cohésion identitaires de la communauté urbaine.* » [15]

Dans son ouvrage «*Les codes de la ville*» [16], Thierry BULOT confère à la sociolinguistique urbaine trois pôles à savoir :

La sociolinguistique urbaine étudie :

---

[14] BULOT, Thierry, *loc. cit.*

[15] *Ibid.*

[16] BULOT, Thierry, 2007, « *Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique* », dans « *Les codes de la ville, cultures, langues et formes d'expression urbaines* », Paris, L'Harmattan, p.17.

- La mise en mots de la covariance entre structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique. Autrement dit, la sociolinguistique urbaine étudie les discours des locuteurs qui visent à marquer l'appropriation et l'occupation de l'espace.
- Le contexte social de ces discours : Elle décrit les spécificités de la communauté sociale urbaine par la prise en compte des données la spécifiant. Selon Jean- Louis CALVET, il s'agit de facteurs *temps* car l'espace urbain diffère selon le moment de la journée ; selon le *lieu* dans la mesure où sa détermination s'appuie sur des marquages spatiaux, lourds d'organisation sociale ; selon l'*action* car la communauté est constituée par la résultante des relations vécues ou perçues par chacun des locuteurs ; et selon l'*habitus* dans la mesure où appartenir à cette communauté implique un discours sur le partage des normes, des attitudes, un rapport à la langue identique.
- L'efficacité sociale des discours sur l'espace urbanisé : Analyser comment l'espace peut modeler les comportements linguistiques et langagiers des sujets et comment leurs discours façonnent l'espace social. En d'autres termes, chaque groupe social utilise la langue à sa manière afin de concrétiser l'espace.

Il a proposé un schéma qui englobe les spécificités de cette approche :

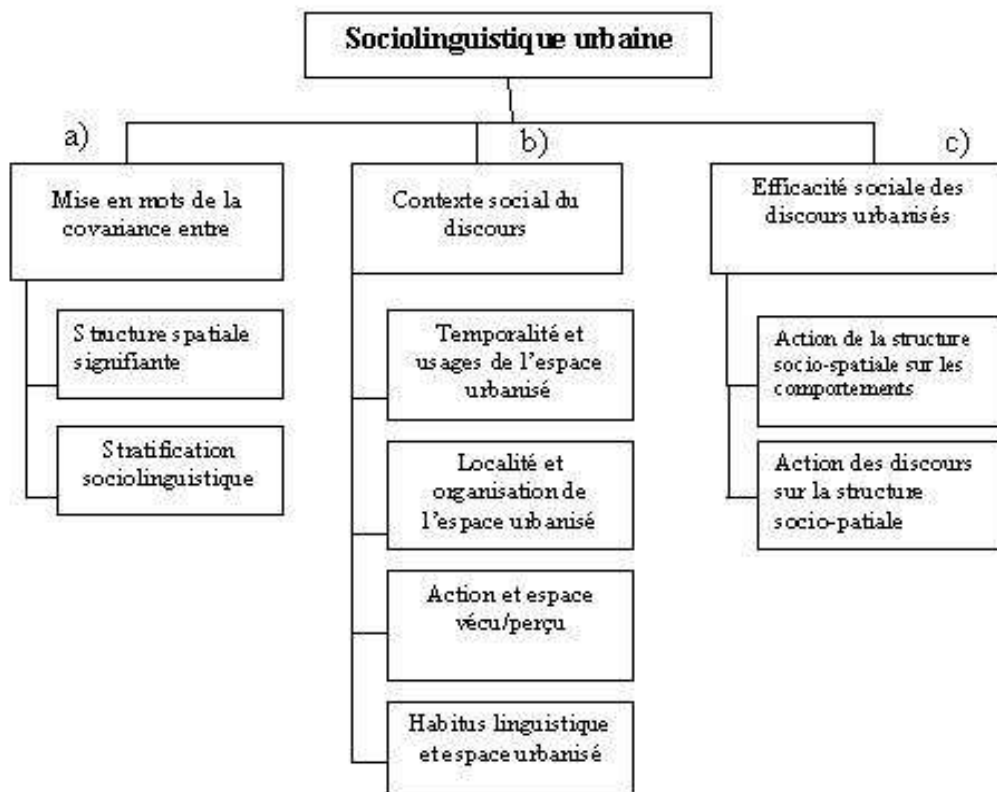


Figure 1 : Le champ de la sociolinguistique [17]

Par ailleurs, Jean- Louis CALVET [18] propose, dans son ouvrage intitulé « La linguistique », trois grands courants :

- Le premier prend en charge l'étude des langues en ville et les effets de l'urbanisation sur les langues (nouvelles langues véhiculaires, emprunts,...)
- Le second concerne la ville qui est défini par l'appropriation des lieux à travers la langue avec une partie de la l'analyse du discours et ce en relation avec la géographie sociale.
- Le dernier courant concerne la ville, considérée comme productrice lexicale : Le langage des jeunes en milieu urbain.

[17] BULOT, Thierry, *op. cit.*, p.18.

[18] CALVET, Jean- Louis, 2005, « *La sociolinguistique* », Paris, PUF, p.40.

#### 1-4 La sociolinguistique est- elle née urbaine ?

La question sur l'urbanité de la sociolinguistique a suscité beaucoup de débats. Reprenant les termes de Thierry Bulot : « *La sociolinguistique est une sociolinguistique en et de crise.* »[19]

"En crise" à cause de ses questionnements sur l'identité car elle est nait de la sociolinguistique : Elle cherche sa situation par rapport aux autres disciplines issues de la linguistique.

" De crise" car elle reflète la société, qui est elle- même en crise, comme la sociolinguistique "générale". Autrement dit, ce qui fait la différence entre la sociolinguistique générale et la sociolinguistique urbaine c'est le facteur « urbain ».

Pour répondre à la question posée, Médéric GASQUET- CYRUS expose sa réflexion dans son article « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? » : Selon la première enquête sociolinguistique et quantitative menée par William LABOV en 1964, basée sur des analyses statiques à partir d'échantillon, sur la variation linguistique et la stratification sociale de la langue anglaise parlée par les noirs, dans les grands magasins à New York, la sociolinguistique est née «urbaine». On peut considérer que les motivations sociales d'un changement linguistique, plus précisément phonétique, entrevus par William LABOV sur l'île de *Martha's Vineyard*, située au large de Cap Cod de Boston dans l'état de Massachusetts reposent sur un objet d'intérêt purement urbain car elle se caractérise par l'autonomie : Une petite île isolée du continent et l'existence de plusieurs différenciation linguistique due à la complexité sociale et géographique ; ce qui permettrait d'accoler l'urbanité à la sociolinguistique.

---

[19] BULOT, Thierry, Mai 2002, « *La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations.* », dans « *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire* », Revue électronique : Marges Linguistiques n 3, p. 9.



Cette première expérience sur le terrain montre l'existence d'une relation étroite entre les variations linguistiques et le milieu social ; ce qui a poussé les linguistes à s'intéresser à l'étude de la langue dans la société, en basant, dans leurs recherches, sur des enquêtes sur le terrain. William LABOV l'affirme en disant : « (...) notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. »[20]

Donc, selon William LABOV, c'est la langue qui détermine l'appartenance de l'individu à une communauté bien déterminée. La notion de « communauté linguistique » est définie comme un groupe de locuteurs utilisant les mêmes normes de la langue et partageant les mêmes attitudes sociales envers cette langue.

Dans les alentours des années 70, la notion de « communauté linguistique » a pris d'autres paramètres que la langue. L'objet de la linguistique n'est plus l'étude de la langue seulement mais l'étude de la société sous son aspect linguistique : c'est prendre en considération tous les éléments caractérisant le groupe social.

Or, la première enquête considérée explicitement comme «sociolinguistique» effectuée en milieu urbain est celle du linguiste Auguste Brun dans le cadre de la publication de son ouvrage sur «Le français de Marseille » (1931), où il a dégagé les différences entre ce terrain et ces enquêtes rurales. Médéric GASQUET-CYRUS avance : «*Mais il s'agit d'un travail de linguistique de terrain relativement «traditionnel», sans focalisation sur les facteurs urbains.* »[21]

---

[20] LABOV, William, 1976, « *Sociolinguistique* », Paris, Edition Minuit, p.258.

[21] GASQUET- CYRUS, Médéric, Mai 2002, « *Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ?* », dans « *Lieux de ville : Langue(s) urbaine(s), identité et territoire, perspectives en sociolinguistique urbaine* », Revue électronique : Marges linguistique n°3, p.59.

*[...] certes, Brun n'a élaboré ni protocole d'enquête, pas plus qu'il n'a songé à quantifier ses données pour établir pourcentages ou tris croisés. On ne lui reprochera pas d'avoir été de son temps. En revanche, qui peut affirmer que les postulats sociologiques de Labov sont à toute épreuve ? En quoi les observations de Labov seraient-elles plus fiables que celles de Brun ? Il ne s'agit évidemment pas de comparer un linguiste majeur déterminant dans la linguistique du XXe siècle avec un linguiste peu connu sinon pour ses travaux locaux.[22]*

### **1-5 Ya t-il une sociolinguistique autre qu'urbaine ?**

Plusieurs chercheurs ont posé explicitement la question sur l'existence d'une sociolinguistique non-urbaine ; Médéric GASQUET- CYRUS nous convie à réfléchir sur ce sujet : « Ya t-il une sociolinguistique non urbaine ? » en répondant ainsi : «*Nous croyons pouvoir affirmer que toute la sociolinguistique n'est pas urbaine. Il existe sans doute, par exemple, une sociolinguistique rurale, une sociolinguistique de l'humour ou une sociolinguistique d'Internet, en plein développement, qui est par définition a-topique, et donc absolument pas urbaine. »* [23]

---

[22] *Ibid.*

[23] GASQUET- CYRUS, Médéric, *op.cit.* , p.66.

À travers ce premier chapitre, nous avons pu comprendre les spécificités d'une nouvelle discipline qui est « la sociolinguistique urbaine » dans laquelle notre recherche est inscrite.

Les chercheurs et les spécialistes n'ont qu'une seule ambition ; celle de soulever quelques problèmes liés à l'émergence de la sociolinguistique urbaine tout en faisant appel aux thèmes relatifs à la linguistique et en donnant beaucoup d'importance aux facteurs « urbains » dans son développement.

Nous pouvons affirmer que la sociolinguistique n'est pas urbaine par essence ou par excellence car elle envisage les phénomènes langagiers dans une perspective plus large que l'urbanisation. Médéric GASQUET- CYRUS ajoute à cette affirmation que : *« si la tentation est grande pour le chercheur d'associer ses convictions citoyennes avec ses outils théoriques et méthodologiques, la sociolinguistique, en dépit de certaines possibilités qu'elle doit exploiter, ne peut malgré tout pas résoudre les problèmes qu'elle soulève, et le passionnel doit parfois céder le pas au théorique, le "social" (dans le sens contemporain de "faire du social") au "sociolinguistique". »*[24]

Nous disons donc, que l'objet de la sociolinguistique urbaine est l'étude des effets de l'urbanisation sur la forme des langues ainsi que sa distribution. Elle tente de problématiser l'urbanité et l'urbanisation de la langue.

Aujourd'hui, la plus grande partie de la sociolinguistique urbaine s'occupe plus particulièrement aux langages utilisés par les jeunes en milieu urbain.

---

[24] GASQUET- CYRUS, Médéric, *op.cit.* , p.67.

## **CHAPITRE 2**

**« LE PARLER D'JEUN » MYTHE OU RÉALITÉ ?**

*« Hier la langue était l'apanage des poètes. Aujourd'hui ce sont les jeunes qui la recréent et trouvent de nouveaux mots, de nouvelles constructions de verbe ... bénéfiques pour la vie du français. »*

**(Henriette WALTER)**

Un nouveau langage est apparu dans le milieu des adolescents, un parler totalement hermétique pour les adultes. Avec l'influence des SMS, des texto, de l'internet mais également de la banlieue, les *ados* ont inventé un dialecte très éloigné de l'orthographe et de la grammaire dite classique.

La grande partie de la sociolinguistique urbaine s'intéresse plus particulièrement à ce « parler jeune », à savoir les pratiques langagières et les représentations linguistiques des jeunes, habitant le milieu urbain. Ces jeunes développent parmi-eux une langue particulière, considérée comme moyen utilisé pour exprimer leur identité spécifique car ils ont conscience de parler différemment. Ils veulent une identité séparée de celle de la génération précédente. Selon Thierry BULOT, il ne s'agit qu' « *un dialecte socio-générationnel* » [1] qui peut-être peut devenir une langue ?

Dans ce parler, plusieurs termes et expressions appartiennent au langage des jeunes, finissent par entrer dans le français standard pas seulement par les chansons, les bandes dessinées ou le cinéma mais aussi bien par les dictionnaires usuels : On lit dans le Petit Robert, Édition 1996, des termes appartiennent aux jeunes tels que : « meuf », « keuf », « flipper »,... ce qui pousse certains linguistes à penser que ce langage à vraiment enrichir et dynamiser le français contemporain.

Ce qui est remarquable c'est que certains mots de ce parler jeune sont éphémères, d'autres restent dans le milieu jeune, opaques, flous et incompréhensibles pour les adultes et d'autres franchissent les barrières générationnelles.

---

[1] BULOT, Thierry, « *Sociolinguistique urbaine : Langue(s). Pourquoi le parler jeune ?* », Interview pour l'Humanité- Hebdo, Diffusion le : 05 Octobre 2002, sur : [http://www.sociolinguistique\\_urbaine.com/jeunes3.htm](http://www.sociolinguistique_urbaine.com/jeunes3.htm) consulté le : 25 Mars 2008.

### 2-1- La question du « Langage(s) des jeunes » :

Le langage qu'utilisent aujourd'hui les adolescents surprend souvent les adultes, qui ont du mal à le comprendre. Ils s'emploient un langage vraiment spécial et complètement codé pour les exclure de leur univers.

Le plus grand nombre de spécialistes se demandent s'il existe un ou plusieurs types de langage(s) des jeunes. La majorité plaiderait pour le pluriel.

Marc SOURDOT, dans son article intitulé : « La dynamique du langage des jeunes », a abordé la description de ce phénomène langagier et son existence réelle, tout en complétant sa réflexion sur le pluriel du concept « langage ».

Il a écrit : « *Ce qui semble se dessiner depuis une douzaine d'années dans les usages linguistiques des jeunes générations étudiantes, c'est un mouvement qui va du centre vers la périphérie, un mouvement qui fait la part belle aux marges de la langue.* »[2]

À la fin de son article, Marc SOURDOT propose aux pédagogues à intégrer ce parler jeune dans la classe en disant que « *Le moment de la jeunesse qui succède à l'enfance, et au temps de l'apprentissage proprement dit, est aussi un moment de grande instabilité pour la langue. Une vision dynamique de la description linguistique se doit d'en rendre compte.*»[3]

Dans l'entrevue effectuée par Nadia REVAZ pour la revue Résonance, Thérèse JEANNERET (enseignante de la linguistique à l'université de Neuchâtel (Suisse)) préfère parler « des langages des jeunes » que « du langage des jeunes ».

Elle explique ainsi : « *Parler du langage des jeunes, c'est une généralisation hâtive mais néanmoins pratique pour étiqueter. On s'est beaucoup*

---

[2] SOURDOT, Marc, juin 2003, « La dynamique du langage des jeunes », dans Résonance N°10, p.4, sur : <http://www.ordp.vnet.ch/fr/resonance/2003/juin/sourdout.htm>.consulté le : 12Mars 2009.

[3] SOURDOT, Marc, op.cit. , p.5.

*attaché à lister les mots, mais cela ne représente qu'une toute petite partie d'une pratique langagière.» [4]*

Les linguistes ont commencé de décrire les pratiques langagières des jeunes en se rendant mieux compte de la diversité en fonction de groupes, et ça demandent beaucoup de temps. La plupart des recherches menées ont mis en évidence un phénomène très connu : c'est celui d'emprunts lexicaux surtout à l'arabe pour la langue française. Elle ajoute : « [...] des observations semblables ont été faites sur l'anglais qui, lui, utilise des mots en pendjai par exemple. C'est en fait le même principe puisque le français comme l'anglais empruntent aux langues de la migration.»[5]

Donc ce langage dû à la simple mise en contact des langues.

À la question posée par Nadia REVAZ : « Estimez-vous que le langage des jeunes est un phénomène propre à notre époque ? », Thérèse Jeanneret estime que la langue évolue avec l'évolution de la société ; ce phénomène est très régulier, uniforme mais assez inconscient. Aujourd'hui, le langage des jeunes est visible grâce à la diversité des moyens de communication et parce qu'on donne plus la parole aux jeunes pour s'exprimer.

Elle déclare aussi que l'école peut être considérée comme un lieu de création linguistique car dès qu'il y a groupe, il y a création langagière de la connivence mais c'est un phénomène qui est le plus souvent éphémère. Elle ajoute : « L'école renvoie par ailleurs au décalage entre le langage des jeunes et celui des enseignants. »[6]

---

[4] JEANNERET, Thérèse, juin 2003, « Regard d'une sociolinguiste sur le parler jeune », dans Résonance N°10, p.6, sur : <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/jeanneret.htm>.

[5] *Ibid.*

[6] *Ibid.*



Quant à la question : « A ce propos, avez-vous le sentiment que l'écart à la norme langagière est plus grand qu'autrefois ? »

Thérèse JEANNERET répond ainsi : « *Le problème porte [...] sur l'écart au niveau de la réalité de l'expression et des représentations. Ce qui me semble plus délicat aujourd'hui, c'est l'utilisation identitaire du langage chez les jeunes qui peut aller jusqu'à les empêcher de s'intégrer au langage scolaire qui permet de construire des connaissances.* » [7]

Pour les deux linguistes cités au dessus la question porte principalement sur le pluriel du concept langage(s).

Dans son article « Usages identitaires du langage et apprentissage quel rapport au langage, quel rapport à l'écrit », Elisabeth BAUTIER a posé une question en de parties :

- « La langue des « jeunes » ; mais de quel jeunes parlons-nous ? »
- « La langue » des jeunes, mais de quelle langue parlons-nous ? »

En répondant à la première partie de la question, Elisabeth BAUTIER déclare que : « *Les « jeunes » n'existe pas, il existe des jeunes différents les uns des autres, même si on constate bien évidemment des effets générationnels.* » [8]

Concernant la deuxième partie, elle répond ainsi : « *Une langue ne peut-être réduite à des éléments lexicaux (même si ceux-ci disent beaucoup de ceux qui les prononcent, de leur façon de leur façon de leur façon), une langue c'est aussi une syntaxe et surtout une façon de s'en servir qui correspond à une culture, un ensemble de valeurs et d'habitudes sociales et cognitives.* » [9]

[7] JEANNERET, Thérèse, *op.cit.*, p.7.

[8] BAUTIER, Elisabeth, Mars 1997, « Usages identitaires du langage et apprentissage. Quel rapport au langage, quel rapport à l'écrit », dans *Migrants* n°108, p.6.

[9] BAUTIER, Elisabeth, *op.cit.*, p.7.

Dans l'interview pour l'Humanité-Hebdo « Langage(s). Pourquoi le parler jeunes ? ». Diffusée le 05 Octobre 2002 et effectuée par LÉNAIG BREDOUX, Thierry Bulot nous a attiré l'attention sur l'existence des facteurs qui déterminent la langue : la génération, le lieu de vie et les conditions sociales ; il trouve que l'appellation même pose un problème car si on parle du langage des jeunes c'est que le « langage des vieux » existe aussi alors que c'est faux ; cette expression paradoxale renvoie à un point de vue de l'idéologie linguistique.

### **2-2- Le langage des jeunes à l'oral :**

Nés chez les jeunes, ces mots, ces expressions et ces tournures syntaxiques sont repris par la publicité, qui les répand dans les magazines, sur la radio et les murs.

À travers les différentes descriptions de ce phénomène réalisées par les linguistes, on peut affirmer que le développement de(s) langage(s) des jeunes touche beaucoup plus le code oral par rapport au code écrit.

Le linguiste Marc SOURDOT, dans son article intitulé « La dynamique du langage des jeunes »<sup>[10]</sup>, a donné une description du langage des jeunes. Ce langage est caractérisé sur le plan phonique par la disparition de l'opposition entre les deux voyelles /é/ et /è/, l'influence des parlers issus de l'immigration comme l'arabe qui est en majorité et l'influence allogène dans la palatisation de /d/ en /dz/ et de /t/ en /ts/.

---

<sup>[10]</sup> SOURDOT, Marc, Juin 2003, « La dynamique du langage des jeunes », dans Résonance n°10, p.4-5, sur : <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/sourd dot.htm>, consulté le : 12 Mars 2009.

On peut voir aussi la suppression des consonnes finales comme dans le mot /possib/ pour « possible » et /maît/ pour « maître ».

Sur les plans morphologiques et syntaxiques, Marc SOURDOT, parle du changement de classe syntaxique de l'adjectif «grave» qui employé comme adverbe dans l'expression «Je le kiffe grave» qui veut dire « Je l'aime beaucoup » ce qui caractérise le langage des jeunes des cités et devient un concept officiel intégré dans le nouveau petit Robert. Il ajoute que : « *Le succès de ce glissement syntaxique traditionnel en argot, peut s'expliquer par le fait qu'il allie économie paradigmaticque invariabilité (la même unité pour l'adjectif et l'adverbe) et économie syntagmaticque (parcimonie articulatoire). À la différence de l'argot, ce procédé, pour le moment, n'est pas systématiquement utilisé, il reste l'apanage de « grave ».* »[11]

Ce glissement se trouve aussi dans l'utilisation de la même unité pour le discours rapporté comme l'exemple « Je ne sais pas qu'est- ce qu'il a fait » au lieu de dire « Je ne sais pas ce qu'il a fait ».

Sur le plan lexical, le linguiste a abordé le phénomène du néologisme qui touche la forme et le sens des mots et qui peuvent échapper à la norme. Il a pris comme exemple la signification de l'expression « œil-de-bœuf » qui est « judas », au détriment chez les plus jeunes, du sens de « petite lucarne ronde ou ovale ».

Quant au néologisme de forme, il se fait essentiellement à travers l'apocope, l'aphérèse comme « blème » pour « problème » qui consiste à supprimer la première partie du mot (pro), ce qui rend plus difficile la compréhension du mot ou encore la siglaison.

[11] SOURDOT, Marc, *op.cit.*, p.4.

Pour la question : Peut-on dire que les procédés de création ne sont pas si originaux que cela, puisqu'on retrouve « classiquement » des métaphores, des aphérèses ? posée par Nadia REVAZ, Thérèse JEANNERET affirme que les procédés de création de sens de mots ne sont pas originaux car ils sont déjà décrits lors de l'évolution de la langue française issue du latin vulgaire. Elle ajoute : « *C'est toujours assez fascinant de constater que l'on répète la même chose et que l'on invente assez peu dans ce domaine. On continue à dériver les significations et à contracter les formes.* »[12]

Dans l'article intitulé « Métissage linguistique ici (en France) et là-bas (au Maghreb) », Dominique CAUBET donne une description du parler des jeunes en abordant deux types de métissages : Métissage au Maghreb et en France. Elle déclare que l'utilisation du mélange entre le français et l'arabe maghrébin n'est pas un langage propre aux jeunes en disant que : « *Le français appartient à l'Algérie, au Maroc ou à la Tunisie ; Kateb Yacine le considère comme « un butin de guerre » qu'il s'était approprié comme beaucoup de citoyens du Maghreb. Mais ce français se voit parfois maghrébiniser, dans sa prononciation dans sa structure ou dans son esprit.* »[13] Elle précise qu'« *il faut bien sûr rappeler l'existence d'un français d'Algérie du temps de la colonisation, aussi appelé « pataouène* » ». Elle ajoute que *ce mélange ne date pas d'hier.*»[14]

[12] JEANNERET, Thérèse, Juin 2003, « *Regard d'une linguiste sur le parler jeune* », dans Résonance n°10, p.6, sur :<http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/jeanneret.htm>, consulté le : 25 Mars 2008.

[13] CAUBET, Dominique, Septembre 2002, « *Métissage linguistique ici (en France) et là-bas (au Maghreb)* », dans « *Ville, École, Intégration* » n°130, p.122.

[14] *Ibid.*

Les traces du français dans le langage maghrébin apparaissent à travers l'emprunt. Dominique CAUBET souligne : « *Les phénomènes contemporains dans la jeunesse qui fait preuve d'une créativité linguistique exceptionnelle, en pratiquant intensément hybridation, calque et mélanges avec le français* »[15]. Elle propose une classification des différents néologismes selon le domaine d'utilisation.

Pour le domaine « auto » et « les pièces de voiture », Dominique CAUBET relève :

(kamyu) pour camion, (kamyuwat) pour le pluriel de camion, (moutour) pour moteur, (toumoubil) pour automobile, (swiglas) pour essuie glace, (bwata vites) pour boîte de vitesse.

Quant aux objets et outils de la vie quotidienne, elle recense : (trisiti) pour électricité, (berwitta) pour brouette,...

Dominique CAUBET fait remarquer que certaines expressions françaises sont traduites mot à mot en arabe telle que : « Bain de sang » : « Hammam edem », « Bain de Marie » : « Hammam Meriem ».

Après avoir parlé du calque, elle cite un autre procédé de création : l'hybridation, utilisé au niveau de la création lexicale ; elle déclare que les jeunes algériens créent des mots dont le radicale est arabe algérien et suffixe en français comme -iste, -isme, -age, -ologie ; elle propose les formes suivantes : Hitisite, de hit : mur ; Homiste, de hom : quartier.

À la fin de son article, Dominique CAUBET déclare que les mélanges sont nombreux et qu'ils ne sont pas figés. Ils font à tout moment l'objet de créations avec un sentiment de complicité entre amis lors d'une création réussite.

---

[15] CAUBET, Dominique, *op.cit.*, pp.120-121.

Quant au métissage en France, Dominique CAUBET déclare que même la langue française emprunte à l'arabe maghrébin surtout au niveau de l'intonation qui semble influencé par la langue maternelle ou encore au niveau de la prononciation où elle note : « *surtout chez les garçons, des emphatisations de consonnes françaises, surtout en contexte vocalique [a] : dans l'énoncé « wach ? Ça va ? bien ou quoi ? » -ça va- est réalisé avec une emphatique [sava] (...) etc. »*[16] Or cette prononciation est souvent utilisée par des jeunes du quartier qui n'ont pas un lien avec le Maghreb.

Dans le langage des jeunes marseillais, Dominique CAUBET constate l'existence de deux phénomènes : l'un d'Afrique du Nord qui conduit à la palatisation du /t/ « qui aboutit parfois à la réalisation d'une éjective : Qu'est-ce tchas ? Tchu viens ? ». Elle analyse le fonctionnement de cette prononciation en disant que « *sans doute à marquer au départ une appartenance au groupe, un attachement aux racines, avec une fonction identitaire forte, mais elle est pratiquée par des jeunes qui n'ont pas de racine au Maghreb. Elle est donc passée de la marque d'une identité « banlieue » »*[17].

Pour le codeswiching, Dominique CAUBET prend l'exemple du verbe « kiffer » du mot « kif » qui veut dire « plaisir » dans l'expression « Je le kiffe » dans le sens de « Il me plaît » et du verbe « choufer » du mot chouf qui veut dire « regarder ».

D'autres termes utilisés sans les conjugués comme « Khdem » (travailler) dans l'expression « Tu khdem, alors ? » (Tu travailles, alors ?) ou le mot « khrej » (sortir) dans « Tu veux sortir ? ». Ce parler algérien apporte aussi des particules comme « zaama » (soit disant), « wallah » (je te jure) ou « wach ? » (Pourquoi ?).

[16] CAUBET, Dominique, *op.cit.*, p.127.

[17] *Ibid.*

Quant au calque syntaxique, il est souvent employé chez les jeunes, avec des constructions avec « sa race » ou « sa mère » dans les deux expressions : « debber rasek » (Dérrouille-toi), « ce film déchire sa mère ! » (Ce film est passionnant !).

À la fin de son article, elle fait remarquer que :

*Être bilingue, voir plurilingue, doit être considéré comme richesse, un plus, et non un handicap [...] Malgré tout, l'arabe dialectal est vivace, porteur de complicité, d'ingéniosité et de créativité, ainsi que d'une inventivité inépuisable [...] aujourd'hui, l'arabe dialectale est la langue de rai et du rap qui fait partie de la création contemporaine.[18]*

---

[18] CAUBET, Dominique, *op.cit.*, p.130.

### 2-3- Le langage des jeunes à l'écrit :

Le développement rapide de l'informatique et le téléphone portable a fait du monde un petit village : Il fait naître des moyens de communications divers qui mettent en contact tout le peuple du monde entier en ignorant souvent les frontières et les distances qui les séparent. Cette magie de la technologie et de la modernité est considérée comme un outil polyvalent et omniprésent : un réseau à tout faire, capable de régler tous les problèmes du quotidien ; ce qui a poussé les jeunes à utiliser une nouvelle forme abrégée de la communication écrite beaucoup plus brève et informelle. Cette langue utilisée n'a pas la correcte structure grammaticale, elle répond à un double souci d'économie linguistique et financière. Les jeunes veulent renouveler, simplifier et réécrire le français qui est né des mises en situation pour s'amuser, badiner et « tuer le temps » en absence totale de l'autorité parentale.

Ce nouveau média a une influence gigantesque sur la langue : il a pu provoquer des phénomènes remarquables d'évolution linguistique. En effet le français pratiqué par les jeunes fait frissonner les spécialistes de la langue. Il ne s'agit pas seulement des fautes d'orthographe comme l'oubli du « s » du pluriel ou le « e » du féminin mais des mots changés orthographiquement, ils écrivent ce qu'ils prononcent : « un oral transcrit à la va vite ». Cette idée se trouve exprimée clairement chez JEAY, cité par Jean ANIS : « *Sur les messageries télématiques les individus sont censés dialoguer, mais en fait ils « se parlent » par écrit. Le langage y est donc « un parlécrit », chacun écrit ce qu'il aurait parlé (ailleurs ?), et écrit comme s'il parlait. [...] l'utilisateur d'un minitel se trouve donc dans une situation où l'œil entend et les mains parlent.* » [19]. Et là l'adulte a besoin de fournir des efforts pour pouvoir comprendre le message car ces jeunes « ne vel po fèr 1 éfor 2 bi1 nékrir ».

[19] ANIS, Jean, 1998, « *Teste et ordinateur : L'écriture réinventée ?* », p.122.



Les travaux de Jean ANIS portent principalement sur le SMS et le Tchat ; il a fait une description des caractéristiques de la communication par ces outils, et une analyse des formes linguistiques qui véhiculent. Isabelle PIEROZAK, cette chercheuse, qui mérite vraiment d'être citée aussi, a effectué une étude linguistique approfondie en trois dimensions : sociolinguistique, syntaxique et graphique et qui a duré trois ans. Elle a donné une description des formes et des pratiques de la langue française utilisées par les jeunes et observées sur Internet.

Sur le plan syntaxique, Isabelle PIEROZAK a proposé une typologie des alinéas fondée sur des critères d'analyse spécifique aux Tchats et des études sur les simleys et les pseudonymes. Ainsi que l'étude d'une syntaxe de l'écrit des Tchats, considéré comme spontané en s'inspirant des principaux travaux sur l'oral spontané.

Sur le plan graphique, la chercheuse a proposé une typologie des trois phénomènes observables : les simleys, les syllabogrammes et le graphème « k » (vs « qu »).

Sur le plan sociolinguistique, les analyses réalisées sont basées sur les deux plans précédents.

Pour Marc SOURDOT [20], les procédés employés se résument dans la *forme épelée de l'écriture, ou par une tentative d'équivalence graphie-phonie, avec, parfois, des emprunts à l'anglais*. Il a pris comme exemple la phrase suivante : « Emma a cassé toutes ses poupées » et avec cette phrase nous pouvons avoir le choix entre /Ma a KC tout C pouP/ ou / Ma a KC 2t C pouP/. La forme épelée est écrite en lettre majuscule M /èm/, K /ka/, C /sé/, et P /pé/, et les lettres en minuscules se prononcent normalement. Pour l'emprunt à l'anglais ici c'est le chiffre 2 « two » prononcé /tou/.

---

[20] SOURDOT, Marc, Juin 2003, « La dynamique du langage des jeunes », dans Résonance n°10, p.5, sur : <http://www.ordp.vsnnet.ch/fr/resonance/2003/juin/sourdot.htm>, consulté le : 12 Mars 2009.

Lors de l'entretien, Nadia REVAZ a abordé la question de l'écrit en posant la question suivante à Thérèse JEANNERET : Depuis quelques années, de nouvelles formes d'écrit sont apparues (courriel, chat, SMS). Les jeunes se les sont largement appropriées en créant leurs codes que les adultes imitent parfois. Comment percevez-vous cette récupération ? Pour Thérèse JEANNERET les jeunes ont d'abord commencé à utiliser les SMS en utilisant leur propre écrit et c'est les adultes qui reprennent quelques abréviations. « *C'est une manière de rester en prise avec ce langage pour qu'il ne nous échappe pas trop [...] Ce qui est nouveau, c'est que la diffusion des messages est plus large [...] je crois que cela permet aux différentes générations de rester en contact...* » [21], ajoute-t-elle.

Quant à la question : Sur Internet, on trouve des dictionnaires du langage SMS, mais on a l'impression que cela fonctionne plus par réseau et qu'on est loin d'un code universel ? Thérèse JEANNERET répond : « *J'ai aussi cette impression. Ce serait intéressant d'étudier comment cela se diffuse. Certains codes sont généralisés comme @+ (à plus) pour à demain, et d'autres comme les noms des lettres pour remplacer les syllabes, par exemple M pour Aime nécessitent une vraie habilité...* » [22]

Dans cet espace discursif, la langue est devenue un vecteur d'identité pour les jeunes qui inventent, sans arrêt, des stratégies permettant le passage d'une communication brève, rapide mais très efficace sans respecter les normes et les lois de l'écriture standard (fautes d'orthographe, de frappe, de grammaire, néologisme inventé,...) sans oublier les smileys qui servent à imiter l'oral aussi.

---

[21] JEANNERET, Thérèse, Juin 2003, « *Regard d'une linguiste sur le parler jeune* », dans Résonance n°10, p.7, sur: <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/jeanneret.htm>, consulté le : 25 Mars 2008.

[22] *Ibid.*

## 2-4-Comment les linguistes perçoivent ce phénomène ?

Pour répondre à cette question, nous présentons les points de vue de ces chercheurs et linguistes : Thérèse JEANNERET, Nadia REVAZ et Jean- Pierre GOUDAILLIER.

À la question : De votre point de vue de linguiste, diriez- vous que l'école devrait davantage utiliser les langages des jeunes comme point d'ancrage ? Thérèse Jeanneret répond :

*Il serait faux de faire comme si ces nouveaux langages n'existaient pas et ne jamais s'appuyer sur eux, car c'est le quotidien des enfants et des adolescents. A l'inverse, il ne faudrait pas enfermer les jeunes dans leur langage. Admirer les magnifiques textes qu'ils produisent en rap pourrait les maintenir dans la marginalité. Le défi, c'est de les aider à progresser socialement en leur faisant prendre conscience de la diversité des styles .Il faut par exemple qu'ils comprennent qu'il y a des écrits où l'orthographe n'est pas importante et d'autres où il faut respecter certaines norme.[23]*

Nadia REVAZ constate qu'il y a quelques années, tout le monde ou presque prédisait la mort de l'écrit, aussi la diversité actuelle des écrits semble d'autant plus étonnante.... Pour Thérèse JEANNERET, l'écrit est devenu plus en plus important aujourd'hui qu'hier, sans ce code, nous ne pouvons jamais envoyer des SMS et nous nous coupons d'internet. Elle affirme que : « Les enjeu liés à l'acquisition de l'écrit pour parler de soi et du monde sont extrêmement importants. C'est un défi majeur pour l'école, d'autant plus que l'apprentissage de l'écrit prend du temps et que cela doit se faire dans des conditions pas toujours idéales. » [24]

---

[23] *Ibid.*

[24] JEANNERET, Thérèse, *op.cit.*, p.8.

Dans son article « Des mots des jeunes au langage scolaire », Nadia REVAZ développe la perception du langage des jeunes. Nous pouvons constater que certains mots sont éphémères, d'autres restent incompréhensibles pour l'adulte et d'autres franchissent les barrières générationnelles, et ces emprunts, dus au contact des langues, font partie de la vie de langue.

Jean- Pierre GOUDAILLIER perçoit «le parler d'jeun » comme une fracture linguistique résultante d'une fracture socio- économique en affirmant : « *À l'école les formes non légitimés du langage doivent être acceptées et il faut pouvoir les reconnaître, les analyser, d'autant plus que certains enfants et adolescents ne dominant, bien souvent, ni la langue française ni la langue de leurs parents, car l'insécurité sociale environnante vient souvent renforcer leur insécurité linguistique.*»[25]

### **2-5- La vision des enseignants et les confidences des jeunes sur ce parler :**

Pierre-André Bitz, Marie-Madeleine Bonvin, Steve Bruttin, Christiane Grandmousin, Magali Lonfat et Sébastien Roduit, enseignants, de divers niveau de scolarité, interrogés par Nadia REVAZ dans son article « *perceptions d'enseignants sur le langage de leurs élèves* » afin d'établir une conversation sur leurs perceptions à l'égard du langage utilisé par leur élèves en classe. Ils partagent le même point de vue consternant l'existence de ce langage des jeunes.

Ces enseignants interrogés sont presque tous d'accord pour dire que le langage utilisé par les élèves n'est pas digne d'être évoquer en classe. Certains constatent que leurs élèves peuvent facilement passer d'un registre de langue à un autre : en classe, ils parlent dans un langage courant et dès qu'ils franchissent la porte de la classe ils utilisent un autre langage différent du premier. Ils pensent que ce parler est assez restreint, ludique et de plus en plus ordurier. D'autres déplorent

---

[25] GOUDAILLIER, Jean- Pierre, « *Un exemple de parler identitaire : Le français des cités* », dans Résonance, Juin 2003, p.9.

l'incapacité des élèves à adapter leur langage à la situation de communication tel que Magali Lonfat (Professeur de français à l'École de Commerce de Martigny) : « *Leur langage me gêne en tant qu'enseignante de français, car certains élèves ne savent pas s'adapter en fonction de la personne à qui ils s'adressent. Ils ont tendance à n'avoir qu'une seule façon de s'exprimer.* » [26]

Parmi les interventions, nous avons lu, dans le même article, des avis moins sévères vis-à-vis de ce type de parler. La spécificité de ce langage est marquée plus à l'écrit qu'à l'oral surtout dans leur SMS car ils vont directement à l'essentiel ; cela n'empêche pas de dire qu'il ya une perte au niveau du vocabulaire et aussi de l'orthographe ; la langue devient de plus en plus pratique qu'esthétique.

Certains enseignants déclarent qu'ils n'ont jamais pensé à l'intégration de ce parler en classe mais ils tenteront de le faire à un certain niveau et de manière modérée : « *En classe, je n'ai jamais essayé de travailler à partir de leur langage. Je pense que se pourrait être une démarche à utiliser de façon très ponctuelle, mais plutôt au cycle d'orientation ou après la maturité.* » [27], déclare Magali Lonfat.

La plupart des enseignants interrogés par Nadia REVAZ ont donné l'importance à ce langage utilisé même si ce dernier est mélangé de la vulgarité et des insultes. Pour Sébastien Roduit (Enseignant au CO de St- Guérin à Sion) : « *[...] ce ou ces langages sont assez intéressants, même si la vulgarité et les insultes me dérangent.* » [28]

Contrairement à ce que considèrent les enseignants interrogés, les jeunes pensent que leur langage est naturel, spontané et il fait partie intégrante de leur vie quotidienne. Il trouve que ce mode d'expression est utilisé dans des contextes bien précis : entre amis ou au sein d'un groupe et non pas en classe et durant les cours. Selon leurs dires, ils utilisent un vocabulaire plus enrichi et semble oublier dés

---

[26] REVAZ, Nadia, Juin 2003, « *Perceptions d'enseignants sur le langage de leur élèves* », dans Résonance n°10, sur : <http://www.ordp.vsnnet.ch/fr/resonance/2003/juin/jeanneret.htm>

[27] *Ibid.*

[28] *Ibid.*

qu'ils passent le seuil de la classe. Ils sont double : devant les parents et en classe, ils montrent une face et entre copains et amis, ils ont une autre.

Mots inventés, écriture phonétique, vocabulaire appauvri,.... Les puristes sont vraiment inquiets pour la belle « langue de Voltaire » ; ils demandent si ces nouveaux modes d'expression constituent réellement une menace pour le français.

Cependant la plupart des écrivains s'enthousiasment pour ce nouveau style de parler et d'écriture. Erik ORSENNA, membre de l'Académie Française, déclare qu'il n'a aucun problème avec ce parler jeune même s'il appauvrit la langue française et rejette les normes et les lois de la syntaxe, de la grammaire, de l'orthographe et même de la sémantique.

De plus, ce phénomène mérite des recherches approfondies pour pouvoir prouver que la langue française est bel et bien une langue vivante qui évolue et continue d'évoluer grâce aux stratégies inventées par les jeunes, soit à l'écrit ou à l'oral ; ils ont fait preuve d'une grande mobilité intellectuelle en passant d'un registre de langue à un autre en fonction d'une situation de communication. Le but de ces jeunes en utilisant ce langage codé est d'exprimer leur identité face à l'adulte.

## **CHAPITRE 3**

### **L'ENQUÊTE**

*« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »*

**(Anonyme)**



Comme nous avons déjà signalé, la présente étude s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique urbaine. L'objectif de ce chapitre est de rendre compte de la démarche entreprise et des résultats auxquels l'enquête effectuée est parvenue dans le cadre de ce travail.

Cette recherche a pour objet la langue française dans le parler des jeunes au département de Français à l'Université de Batna.

Le langage produit et investit par l'homme, celui qui porte les traces de son évolution et qui indique ou annonce le changement. Ce parler à lequel nous nous intéressons est celui que l'on puise dans un répertoire assez vaste où les différentes variétés du Français se mêlent et se côtoient.

La première section de ce chapitre sera donc consacrée entièrement à la présentation de la méthodologie de l'enquête, empruntée en vue de répondre aux exigences du côté pratique et de l'enquête: Nous déterminerons les méthodes choisies pour rendre compte des résultats, nous présenterons les moyens utilisés pour collecter les données du corpus, servant à confirmer ou infirmer l'hypothèse présentée déjà dans l'introduction générale et nous exposerons à la fin les corpus recueillis auprès de l'échantillonnage et ses techniques pour lesquelles nous avons opté.

Après la présentation du corpus et de notre méthodologie, nous entrerons dans le vif de l'analyse et l'interprétation des données recueillies.

### 3-1- Méthodologie de l'enquête :

Dans cette première section, intitulée " Méthodologie de l'enquête ", nous présenterons les différentes démarches entreprises lors de l'enquête.

Sa structure sera la suivante :

- \* Présentation des méthodes utilisées pour la réalisation de cette partie du travail.
- \* Les techniques d'échantillonnage et le lieu d'enquête.
- \* La présentation des moyens de collecte du corpus.

#### 3-1-a- Les méthodes d'enquête :

Selon la nature de l'enquête menée, notre choix méthodologique s'est porté essentiellement sur l'observation. Elle exige une méthode descriptive/ analytique.

Cette étude qui porte principalement sur la description et l'analyse du langage des jeunes étudiants et leurs productions orales spontanées, cherche à vérifier si ce langage parlé par les jeunes est utilisé également en classe de langue.

#### 3-1-b- L'échantillonnage :

La communauté "jeune" est considérée comme un groupe homogène ayant des pratiques langagières identiques. Cependant, cette recherche, qui est basée sur l'observation participante de groupe de jeunes, prouve le contraire: Pas d'homogénéité du groupe mais des différents groupes dont le parcours et le vécu engendrent des comportements dissemblables liés à l'âge qui varient entre 17 et 21 ans, ce choix s'est fait pour une raison pratique car ce sont les jeunes de cette

tranche d'âge qui sont visés le plus, à la langue maternelle et au lieu de résidence, au sexe,...

Dans une recherche scientifique, il est préférable de se renseigner auprès de toute la population sur laquelle portera l'investigation. Vu le nombre des étudiants visés par notre investigation, nous avons procédé à un échantillonnage pour le limiter.

Nous avons donc prélevé, de l'ensemble de la population, des étudiants inscrits en Première Année L.M.D du département de Français de l'Université de Batna lors de l'Année Universitaire 2008/2009. Un échantillon auprès duquel nous avons pu recueillir notre corpus.

En effet, sur une population de 780 étudiants inscrits, nous n'avons sélectionné que 220 étudiants. Nous avons prélevé notre échantillon en intervenant juste après les cours. Les résultats obtenus peuvent être relativement généralisables à tous les étudiants du département de Français.

### **3-1 -c- Le corpus :**

Nous privilégions dans la collecte de notre corpus, les enregistrements des conversations orales spontanées entre les jeunes étudiants de Première Année. Ces enregistrements se sont fait au moyen d'un magnétophone par un étudiant qui n'appartient ni à l'échantillon ni au département.

Cependant, nous avons eu recours à la prise de notes car les situations informelles comportent de facteur de bruit qui rend l'enregistrement inefficace.

Le tableau ci- dessous englobe toutes les pratiques langagières résultantes

des 90 minutes.

Accoucher	Grave
Accro	
Ado	Haffagiste
Allumer	Hagariste
Allou	Hijabiste
Amadouage	Hittiste
Anonymiser	Impro
Appart	Inchoufable
Argoubiste	Intello
Auto	Intero
Baratinage	Kaffargiste
Barrodage	Kahwagiste
Bijour	khobziste
Bilanter	Kiffer
Blème	
Boss	Looker
Bou	Lut
Bouakaliste	
Brancher	Mait
Break	Mencharisation
	Motiver
	Mouchkilation
Ca fa	New
Cabiste	N'chaté
Capter	Nommage
Catho	
Chagouriste	

Chocation	Noutani
Classieux	N'stcafa
C'est danger	N'sternet
C'est malheur	
Craquer	Oué
Cool	Ordi
Dément	Pauser
Dep	Perso
Desinscrire	Possib
Décisionneur	Poubelliser
Dégoutage	Pro
Diapo	Prof
Disponibiliser	Profa
Doublage	Profitage
Emotionner	Sélectionnage
Exo	
Expo	Tchipa
	Trabendiste
Fashion	Trichage
Fatigation	
Fax	Visagement
Fechlesse	
Feintage	Walà
Fichta	
Fort	Zatalgiste

### 3-2 Analyse et interprétation des données :

Après la collecte du corpus oral, nous présenterons d'abord dans cette première partie de la deuxième section, les différents procédés de création langagière du français, afin de pouvoir analyser celle des jeunes qui présente des variations de la langue française, dans la seconde partie de la section.

#### 3-2-1- Les procédés de création langagière :

##### a- L'emprunt et le calque :

La langue obéit au changement causé par le contact entre les populations qui ne partagent pas la même langue de communication. Selon Patrick CHARAUDEAU : « *Les contacts entre les populations ne suffisent pas à expliquer les changements. Tout dépend des rapports de force qui s'établissent entre ces populations en contact (domination, résistance, soumission, alliances, renversement de domination, etc.) et du résultat de ces échanges.* » [1] Donc, la langue n'est pas stable, elle change selon les situations sociales, politiques, économiques et culturelles de la communauté.

La langue Française a beaucoup emprunté des autres langues telles que l'Anglais, l'Italien, l'Espagnol et même l'Arabe. Et pour que les mots empruntés puissent s'intégrer, ils subissent des changements et des modifications par la langue d'accueil. Cette dernière possède une structure bien déterminée de son lexique.

On entend par "Emprunt" tout procédé par lequel on adopte intégralement ou partiellement une unité lexicale ou un trait linguistique d'une autre langue. Autrement dit, c'est la reprise d'un mot à une autre langue.

---

[1]CHARAUDEAU, Patrick, « *Grammaire du sens et de l'expression* », Hachette Éducation, Paris, 1992, p.80.

Considéré par beaucoup d'auteurs comme une création lexicale mais différente du néologisme.

Dans le dictionnaire linguistique de Jean DUBOIS, il est défini ainsi : « *Il y a emprunt quant un parler utilise et finit par intégrer une unité ou un trait qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas l'unité ou le trait emprunté sont eux même appelés emprunts.* » [2] Mais cette définition montre que l'échange ou le transfère linguistique d'un concept d'un parler vers un autre ignore le passage d'une langue à des dialectes qu'elle comprend. Or, le transfère linguistique ne se limite pas entre deux parler, deux langues ou deux dialectes distincts ; le Français, par exemple, considéré comme langue commune, qui englobe des différents dialectes et patois, a emprunté des termes issus du Picard et du Normand ; cette intégration est appelée "emprunts internes".

La définition qui semble assez pertinente est celle proposée par Louis DERROY : « *Une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté.* »[3]

La notion de "communauté linguistique" dans cette définition doit être entendue au sens de MARCELLESSI et GARDIN, qui la défini comme un ensemble de groupes sociaux et linguistiques qui ont un système de normes différents et qui entrent dans la construction d'un ensemble de système de normes qui est hiérarchisés socialement et qui est considéré, aujourd'hui, comme étant un système qui domine le plus et non pas comme un groupe partageant les mêmes normes langagières; ce qui marginalise et bannit les dialectes ( sens de William LABOV).

---

[2] DUBOIS, Jean, « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », Larousse, Paris, 1994, p.177.

[3] DERROY, Louis, « *L'emprunt linguistique* », Les belles lettres, Paris, 1956, p.18.

En résumant, nous pouvons dire tout simplement que l'emprunt n'est qu'une réception d'une nouvelle forme d'expression d'une communauté ou sous-communauté linguistique à une autre communauté ou sous-communauté linguistique.

À cet effet, nous pouvons noter que l'une de formes de l'emprunt est le "calque linguistique" qui résulte d'un transfère par traduction d'une unité lexicale étrangère et dont la forme doit être remplacé complètement par une autre forme nouvelle ou une forme qui existe déjà de a langue emprunteuse.

En d'autres termes, on parle du "calque linguistique" quand on traduit un mot simple ou composé appartenant à la langue A en langue B (du l'Anglais au Français par exemple) en un mot qui existe déjà ou en terme formé de mots qui existe dans la langue : Dans ce cas là, on parle du "calque sémantique".

Quant au "calque morphologique", la forme étrangère doit être traduite et remplacée dans la langue emprunteuse par une forme nouvelle qui imite le modèle morpho- syntaxique étranger. Si ce type de calque est issu d'une traduction littérale : qui reproduit un mot étranger sans changer ses traits sémantiques ; il est souvent appelé "un calque littéral".

Cette construction transposée d'une langue à l'autre peut être trouvé et rencontré beaucoup dans le vocabulaire scientifique, qui a un besoin fréquent de néologisme. Il peut être aussi utilisé pour exprimer la volonté de paraître à la mode. Remarquer, pus souvent, dans la production d'apprenants de langue étrangère ; par exemple le mot "idée" en Français produit par les anglophones sur le modèle de "plans" et ils disent "plan". Les expressions québécoises : "Fin de semaine" (pour week- end en Anglais, emprunt utilisé en Français) et "Tomber en amour" (pour



être amoureux de to fall in love en Anglais). Ces deux expressions citées au-dessus sont des calques.

### **b-Néologisme:**

Le concept "néologie" est défini comme un processus de création et de formation d'un mot, quant au "néologisme" c'est le résultat du processus : c'est l'obtention pas seulement d'un mot ou sens nouveaux mais aussi des unités supérieures aux mots. Il se charge d'une signification sociale car le système de la langue fonctionne dans des structures sociales. Il existe deux formes de néologisme : Néologisme de forme et Néologisme de sens.

#### **b-1- Néologisme lexical :**

La consultation d'un dictionnaire de la langue Française permet de constater ou de relever des régularités à l'intérieur des groupes de mots qui entretiennent des relations entre eux. Ainsi, on remarquera que l'ensemble des mots suivants : Boisson/ buvable/ buveur/ ... sont construits à partir d'un mot simple qui est "boire".

On peut distinguer des procédés de formation des mots :

##### **b-1-a- La composition :**

C'est la formation de nouvelles unités lexicales à partir d'éléments de la langue ayant une existence autonome dans le lexique : c'est-à-dire former des mots nouveaux à partir des mots qui existent déjà dans la langue. Par exemple, "Abat-jour" est composé de deux mots : d'un verbe "abat" et d'un nom "jour"; ces deux mots fonctionnent par ailleurs séparément.

Il existe deux catégories de noms composés :

- \* Ceux formés de deux ou plusieurs noms ; séparés par un trait d'union comme : Arc- en- ciel, Sourd- muet, ...
- \* Ceux formés de plusieurs noms et qui se sont libérés du trait d'union. Ces composés, qui sont toujours écrits en un seul mot, sont appelés les noms composés soudés comme : Gendarme, bonhomme, portefeuille, gentilhomme,...

Les mots composés sont généralement classés selon les éléments qui les constituent :

- \* Nom + Nom : Chou- fleur.
- \* Nom + Nom (Le second nom étant complément du premier): Timbre- poste.
- \* Nom + Adjectif : Pied- noir.
- \* Nom + Préposition + Nom : Tête- à- tête, Bête- à- cornes, Pot- au- feu.
- \* Adjectif + Nom : Beau- frère, Grand- père.
- \* Adjectif + Adjectif : Sourd- muet
- \* Adverbe + Nom : Avant- propos, Arrière- garde.
- \* Préposition + Nom : En- tête.
- \* Verbe + Verbe : Laissez- passer.
- \* Verbe + Nom : Abat- jour, Tourne- disque, Réveille- matin.

### **b-1-b- La juxtaposition de particules:**

En observant le mot "Géologie", on constate qu'il est formé de deux éléments (deux morphèmes) :

Géo = Terre + logie = Science

Ces deux morphèmes (géo et logie) ne se trouve pas tels quels dans le vocabulaire de la langue Française. Ce sont des éléments empruntés à d'autres langues et qui servent à la formation des mots. Ce procédé ne relève ni à la

composition ni à la dérivation. Il s'agit d'un procédé courant dans la formation des mots techniques et scientifiques, qui consiste à unir et lier deux ou plusieurs éléments latin ou grec qui n'existent pas à l'état libre mais seulement dans des composés ou dans des dérivés comme le mot "logique" ('log + ique) ou "volcanique" (volcan + ique).

Cette observation nous pousse à donner une redéfinition de la juxtaposition de particules comme union de deux ou plusieurs éléments qui peuvent servir de base à des dérivés : Elle se fait exclusivement avec des suffixes et préfixes tirés de radicaux ou de particules d'origine grecque ou latine (Anthropologue = anthropo + logue), (Somnifère = somni + fère), (Thermostat = thermo + stat).

### **b-1-c- Le mot- valise :**

Un mot- valise est un mot composé, résultant de la troncation d'éléments empruntés à deux mots. Ce procédé consiste à combiner la partie initiale du premier mot et la partie finale d'un autre, et unir les sens respectifs de ces deux formes. C'est donc une sorte de collage de forme et de sens. Ainsi, le mot "Français" est issu de français et anglais, et c'est l'écrivain français ETIEMBLE qui a fait connaître ce mot en critiquant l'emploi de nombreux mots anglais chez les usagers de la langue française.

Le mot- valise est employé comme figure de style dans les écrits littéraires et publicitaires. Certains auteurs ont d'ailleurs eu recours à ce genre de création, commençant par l'auteur britannique, d' "Alice au pays des merveilles", Charles Lutwidge Dodgson, sous le pseudonyme de Lewis Carroll, qui a présenté la théorie du mot- valise nommée "portmanteau word" (portemanteau mot). Le mot "portmanteau" désigne, en anglais, une valise à deux compartiments. Le récit de James Joyce "Finnegans Wake" est également reconnu pour l'utilisation d'un grand nombre de mots- valises.

L'office Québécois de la langue française a créé à partir du nom "clavier" et du verbe "bavarder" le verbe "clavarder". Un alicament", ce terme de marketing est créé à la fin des années 1990, formé d' "aliment" et de "médicament" et désigne un aliment qui, sans être un médicament, est destiné à prévenir certaines affections en même temps qu'il nourrit. "Vidéaste" est un mot-valise, formé de "vidéo" et de "cinéaste". Le collage de ces deux mots : "célibataire" et de "battante" a produit le mot "célibattante". Ce n'est pas nécessaire de connaître la formation du mot "motel" pour pouvoir l'employer, mais réellement, ce terme vient de l'anglais "motor-car hotel". Enfin, bien des mots-valises comme "brunch" issu des mots anglais : breakfast et lunch, sont intégrés dans les dictionnaires de langue générale.

### **b-1-d- La dérivation (affixation) :**

Avant de présenter les aspects de la dérivation, il nous faudra d'abord définir et distinguer les différents éléments du mot dérivé.

Permettant la formation de mots nouveaux, la dérivation consiste à ajouter à un radical français un préfixe ou/ et un suffixe; ces derniers sont appelés "affixe" et qui suit ou précède le radical: Ce sont des morphèmes (les plus petites unités de la langue douées d'une signification) qui ne circulent pas seuls.

Les mots tels que : enraciner, refaire et malheureux et feuillage sont des dérivés ; les éléments "en", "re","eux"et "age ne sont pas susceptibles d'emploi indépendant, tandis que "faire", "raciner", "malheur"et "feuille" sont des unités lexicales par elles-mêmes. Le "re" de refaire et le "en" de enraciner sont des préfixes : Eléments adjoints qui précèdent les radicaux (faire et raciner). Le "eux" de malheureux et le "age" de feuillage sont appelés suffixes : Eléments adjoints qui suivent les radicaux (malheur et feuille). Le radical est constitué par un terme autonome comme "faire" dans le mot (refaire) ou dépendant comme "fec" dans (réfection).

Les préfixes peuvent correspondre à des formes ayant une autonomie lexicale comme le mot "contre" qui est tantôt adverbe tantôt préposition mais aussi préfixe dans "contredire", et le mot "bien", adverbe, substantif et aussi préfixe dans "bienfaisant" alors que les suffixes ne sont pas susceptibles d'emploi indépendant.

Ce qui fait la différence entre la dérivation et la composition c'est l'autonomie lexicale des composants.

La dérivation comporte quatre aspects :

- 1\* La préfixation.
- 2\* La suffixation.
- 3\* La dérivation parasynthétique.
- 4\* La dérivation impropre.

### **1\* La préfixation :**

C'est un procédé qui consiste à placer un morphème : un préfixe avant le radical du mot français. A l'opposé des suffixes, les préfixes ne jouent aucun rôle sur la catégorie grammaticale : Ils ne changent pas la classe grammaticale des mots. La combinaison du mot "porter" qui est un verbe avec le préfixe "ex" produit un nouveau verbe "exporter" et qui porte un nouveau sens. De même, le mot "ride" affecté du préfixe "anti" donne le mot "antiride"; les deux appartiennent toujours à la classe des noms et aussi l'adjectif "natal" avec le préfixe "pré" donne un autre adjectif "prénatal".

Donc, nous pouvons dire que le préfixe a de fonction purement sémantique.

### **2\* La suffixation :**

C'est un procédé qui consiste à ajouter un morphème : un suffixe après le radical du mot français.

Presque tous les suffixes permettent le changement de catégorie grammaticale : L'adjectif "blanc" aura ainsi une série de dérivés: verbal, nominal et adjectival.

**Verbal** : adjectif + **ir** → **Blanchir**.

**Nominal** : adjectif + **eur** → **Blancheur**.

**Adjectival** : adjectif + **âtre** → **Blanchâtre**.

\* Certains suffixes ne modifient pas les catégories grammaticales. Ceux-ci ne sont pas très employés et leur nombre est fort limité.

On peut distinguer quatre catégories de suffixe :

a) Les suffixes adjectivaux qui permettent la formation de adjectifs tels que : "able", "al" et "el".

Laver	(verbe)	→	Lavable	(adjectif)
Nation	(nom)	→	National	(adjectif)
Accident	(nom)	→	Accidentel	(adjectif)

b) Le suffixe adverbial **-ment** permet la construction des adverbes de manière.

Habile	(adjectif)	→	Habilement	(adverbe)
Diabole	(nom)	→	Diabolement	(adverbe)

c) Les suffixes verbaux servent à la formation des verbes.

**-er** : s'ajoute à des noms ou à des adjectifs et forme le grand nombre de verbes : *boxer, loger, numéroter, bavarder,...*

**-ir** : est un suffixe rarement utilisé aujourd'hui. Il s'est joint à des noms ou à des adjectifs : *garantir, noircir, obscurcir, blanchir,...*

La dérivation médiate fournit, en générale, des verbes qui expriment une nuance diminutive, péjorative ou méprisante, et terminés en **-er**

**-ailler, -iller, -ouiller** : ces suffixes ont un sens fréquentatif ou diminutif : *criailler, mordiller, chatouiller,...*

**-asser** : est un suffixe augmentatif ou péjoratif : *rêvasser, écrivasser,...*

**-eler** : suffixe qui forme des verbes comme : *bosseler, craqueler, denteler,...*

**-eter, -oter** : ont des diminutifs ou fréquentatifs : *béqueter, voleter, grignoter,...*

**-iner** : et diminutif : *trotter,...*

**-ocher, -nicher, -ifler** : sont d'origine inconnue : *effiloche, flânocher, pleurnicher, écornifler,...*

**-onner** : est diminutif ou fréquentatif : *chantonner, griffonner, mâchonner,...*

**-oyer** : *chatoyer, coudoyer, nettoyer, tutoyer, vouvoyer,...*

d) Les suffixes nominaux servent à la formation de noms. Ils sont les plus nombreux. Ils peuvent s'ajouter à des noms, à des adjectifs et à des verbes.

Exploiter (verbe)      —————>      Exploitation (nom)

Malade (nom ou adjectif)      —————>      Maladie (nom)

### 3\* La dérivation parasynthétique :

Il est défini comme étant un procédé par lequel on adjoint, en même temps, un suffixe et un préfixe au radical. Ce procédé permet la construction des verbes et des noms.

#### - Des verbes :

Herbe	—————→	<b>Désherber</b>
Laid	—————→	<b>Enlaidir</b>
Beau	—————→	<b>Embellir</b>

#### - Des noms :

Branche	—————→	<b>Embranchement</b>
Bête	—————→	<b>Embêtement</b>

Les mots issus de cette opération sont appelés des parasynthétique ; ils peuvent servir de point de départ à de nouvelles formations préfixées ou affixées :

Désherber	—————→	<b>Désherbage</b>
Embellir	—————→	<b>Embellissement</b>

### 4\* La dérivation impropre ou la conversion :

La dérivation impropre n'est pas une adjonction d'un suffixe et d'un préfixe au radical mais c'est plutôt un procédé qui consiste à transférer et changer la classe grammaticale d'un mot à une autre catégorie ; sans servir ni de suffixe ni de préfixe et sans changement de forme.



Le mot "sourire" peut être un verbe ou un nom ; le mot "vrai" a double catégories : un adjectif et un nom.

On peut constater les transferts suivants :

**\* Nom propre**

**Nom**

Du macadam, une poubelle, un harpagon, le bordeaux,...

Les mots macadam, poubelle, harpagon et bordeaux sont des noms propres.

**\*Nom**

**Adjectif**

La fleur **rose** → Une robe **rose**  
 Une **orange** → Une veste **orange**  
 Un **marron** → Un pantalon **marron**

**\*Adjectif**

**Nom**

Un homme **beau** → Le**beau**  
 Un homme **laid** → Le **laid**  
**Quatorze** chaises → Louis **Quatorze**

**\*Adjectif**

**Adverbe**

Un **bon** élève → Sentir **bon**  
 Des **faux** billets → Chanter **faux**  
 Un chêne **haut** → parler **haut**

**\*Adverbe**

**Adjectif**

Il chante **bien** → Un homme **bien**

**\* Verbe a l'infinitif**

**Nom**

**Boire et manger** → Le **boire et le manger**

**\* Verbe au participe****Adjectif**

**connu** → Un écrivain **connu**

(Participe passé du verbe connaître)

**charmant** → Un visage **charmant**

(Participe passé du verbe charmer)

**\*Pronom****Nom**

**Moi** → Le **moi**

**Je** → Le **je**

**\* Adverbe ou préposition****Nom**

**Pour et contre** → Le **pour et le contre**

**Non et oui** → Le **non et le oui**

**b- 1-e- La troncation :**

On appelle troncation le procédé de création lexical par lequel on crée un nouveau mot en supprimant une ou plusieurs syllabes d'un mot plus long d'origine.

Les mots : ado, car, bus, métro et fac sont des troncations obtenues à partir de : adolescent, autocar, autobus, métropolitain et faculté.

On veillera à ne pas confondre "troncation" et "abréviation". L'abréviation est purement graphique permettant l'écriture des mots de façon plus courte dont la prononciation doit être complète. Elle est souvent suivie d'un point. Pr. Se lit professeur (Pr. est une abréviation) ; quant au prof se lit prof (prof est une troncation).

Dans certains cas, c'est la lettre "o" qui est ajoutée à la troncation :

Dictionnaire	—————>	Dico
Apéritif	—————>	Apéro
Mécanicien	—————>	Mécano

### **b- 1-f- La siglaison :**

La siglaison est une formation d'un sigle à partir d'un groupe de mots: c'est la réduction d'un groupe de mots à la succession des initiales des mots qui le forment.

V.T.T. (Vélo tout- terrain).

T.G.V. (Train à grande vitesse)

Certaines suites d'initiales sont prononcées comme un mot ordinaire, telles que D.O.M.- T.O.M. (Départements et territoires d'outre- mer) ; et sont appelés les acronymes.

Les sigles peuvent souvent servir de base à des dérivés :

P.-D.G. (Président- directeur général) : c'est un nom masculin ; et pour le féminin, on dit "Pédégère"

### **b) 2-Néologisme sémantique :**

On appelle Néologisme sémantique l'attribution d'un signifié nouveau à un nouveau signifiant. En d'autres termes, c'est un procédé qui consiste à attribuer sur la base des mots déjà existés de sens différents sans changement de forme.

Il existe deux effets principaux des innovations sémantiques : l'élargissement du domaine référentiel et le rétrécissement du champ référentiel.

Le champ référentiel des mots est élargi à d'autres référents que ceux auxquels ils renvoient. Cet élargissement entraîne un développement de la polysémie. Il peut avoir lieu :

Par métaphore :

Le mot souris a double sens :

- Animal.
- Objet utilisé en liaison avec l'ordinateur.

Le mot otage a aussi deux sens différents :

- Personne détenue dans le but d'obtenir quelque chose.
- victime.

Pour le mot cœur :

- Organe central de l'appareil circulatoire.
- Le siège des sensations et émotions.

Par métonymie :

Le mot langue :

- Partie de la cavité buccale.
- Langue parlée à l'aide de la bouche.

Par appauvrissement sémantique :

Dans le mot «cool» : Serein, décontracté. Ce mot est attribué à des êtres humains ; et pour tout objet on utilise «bon».

Le champ référentiel des mots est restreint à une partie des référents auxquels ils renvoyaient dans un premier temps. A cela s'ajoute l'intégration des mots étrangers : l'emprunt.

### **b) 3- La création phonologique :**

La création langagière se fait avec l'adaptation des emprunts sur le plan phonologique.

En effet, les phonèmes sont différents d'une langue à l'autre, cette différence réside au niveau de la prononciation, par exemple, la distinction entre voyelles longues et voyelles brèves dans certaines langues n'existe pas en langue française.

Par ailleurs, si on ignore un phonème on peut le remplacer par un autre plus proche. Enfin, chaque graphie du mot a des phonèmes correspondants.

### 3-2-2 –Description et interprétation du corpus :

Après la présentation du corpus et de notre méthodologie, nous entrons dans le vif de l'analyse et l'interprétation des données recueillies.

a) La création langagière lexicale :

#### A

##### \* **Accro :**

Terme emprunté au vocabulaire de la drogue dont le sens est «personne dépendante de la drogue ». Cette création langagière est le résultat d'une troncation de la dernière syllabe du signe linguistique « accroché ». Accro dans le parler des jeune devient « personne passionnée de quelqu'un ou de quelque chose ».

##### \* **Ado :**

Troncation de la dernière syllabe du mot « adolescent », appartenant à la langue française.

##### **Amadouage :**

Cette création est formé à partir du radical amadouer, appartenant à la langue française et du suffixe français –age pour avoir le sens de « apaiser ou se concilier quelqu'un par des paroles aimables ».

**\* Anonymiser :**

Néologisme construit à partir du substantif français anonyme et le suffixe verbal français –iser ; l'ensemble veut dire « rendre anonyme ».

**\* Appart :**

Résultant de la troncation du mot « Appartement », ce néologisme est créé en supprimant la dernière partie du mot.

**\* Argoubiste :**

Par le procédé de la suffixation, les jeunes ont créé ce néologisme lexical, formé du radical arabe argoub: Nom d'une annexe universitaire à la ville de Batna et du suffixe français –iste pour désigner non seulement les étudiants du Argoub mais aussi « un étudiant arriéré ».

**\* Auto :**

Abréviation du mot qui appartient à la langue française « automobile », synonyme de « voiture ».

**B****\* Baratinage :**

Les jeunes enregistrés utilisent ce néologisme par le biais du procédé de la suffixation pour remplacer le substantif français « Baratin » qui signifie « bavardage mensonger et flatteur ».

**\* Barrodage :**

C'est un néologisme lexical formé du radical appartenant à la langue française à savoir « barreau » auquel le suffixe français –age est ajouté. Cette création par suffixation a le sens de « porte ou fenêtre en fer à usage sécuritaire ».

**\* Bilanter :**

Néologisme suffixal formé de bilan (radical appartenant à la langue française) et du suffixe verbal français –ter pour donner le sens de « dresser un bilan ».

**\* Blème :**

Troncation de la première syllabe du mot appartient à la langue française « problème ».

**\* Bouakaliste :**

Par le biais du même procédé, la suffixation, les jeunes ont formé ce néologisme à partir d'un quartier dans la ville de Batna « Bouakal » en ajoutant le suffixe français –iste pour désigner les habitants de ce quartier ou pour traiter une personne d'arriéré.

**C****\* Cabiste :**

Création qui désigne les supporters de l'équipe de football C.A.B. Ce néologisme est formé à partir d'une siglaison : C.A.B avec le rajout du suffixe –iste.

**\* Catho :**

C'est le résultat d'une troncation de la dernière syllabe du mot « catholique » (personne qui professe la religion catholique).

**\* Chagouriste :**

Ce néologisme est formé du radical chagor dont l'origine arabe veut dire hache et du suffixe français –iste. L'ensemble signifie « terroriste, égorgueur ». Le procédé de création langagière étant encore une fois la suffixation.

**\* Chocation :**

Ce néologisme est créé en ajoutant le préfixe nominal français –ation au radical français choc pour avoir le sens du « grand choc ». Ce procédé étant encore la suffixation.

**\* Classieux :**

Néologisme créé par le procédé de la suffixation pour remplacer « classe », cet adjectif a le sens de « avoir de l'allure et de la classe ».

**\* C'est danger :**

Employé au lieu de « c'est dangereux ». Le procédé de la création est la dérivation impropre qui apparaît clairement dans le transfert de la classe grammaticale : de l'adjectif « dangereux » vers le substantif « danger ».

**\* C'est malheur :**

Le mot malheur est employé à la place de l'adjectif « malheureux ». Ce procédé étant la dérivation impropre qui consiste à transférer la classe grammaticale de l'adjectif « malheureux » vers le substantif « malheur ».



**D****\* Dep :**

Ce néologisme résulte par troncation : Il s'agit de supprimer la dernière syllabe du signe linguistique du mot « département ».

**\* Desinscrire :**

Création par préfixation. Ce verbe est le contraire de « s'inscrire ». Il est formé à partir du préfixe français de- ajouté au verbe s'inscrire.

**\* Décisionneur :**

Quelqu'un qui décide ce n'est plus un décideur mais plutôt un décisionneur, créé par le procédé de suffixation (l'ajout d'un suffixe au radical décision qui appartient à la langue française).

**\* Dégoutage :**

Le néologisme dégoutage est formé de deux parties appartenant à la langue française. Le substantif dégoût associé au suffixe français –age au lieu de dire dégoût tout simplement.

**\* Diapo :**

Troncation qui se fait par la suppression de la dernière syllabe du mot français « diapositive ».

**\* Disponibiliser :**

Le procédé de la création de ce verbe est la suffixation. Il s'agit de l'association du suffixe verbale français –iliser au radical français disponible pour avoir le sens de « rendre disponible ».

**E****\* Emotionner :**

Ce néologisme vient pour remplacer le verbe du 3ème groupe "émouvoir". Le procédé de création langagière étant la suffixation : Il s'agit de l'ajout du suffixe français –ner au radical émotion qui appartient à la langue française.

**\* Exo :**

Troncation du mot français « exercice » : Il s'agit de la suppression des deux dernières syllabes du mot.

**\* Expo :**

Ce néologisme est formé par troncation de la dernière syllabe de « exposé », mot qui appartient à la langue française.

**F****\* Fatigation :**

C'est un mot formé du radical appartenant à la langue française à savoir « fatigue » en ajoutant le suffixe français –ation. Le procédé de ce néologisme étant la suffixation.

**\* Fax :**

Utilisé par les jeunes pour remplacer l'adjectif « maigre ». Au lieu de dire « Fille maigre », ils disent « Fille fax ». Le procédé étant la dérivation impropre : Le mot « fax » donc a double catégorie grammaticale (le transfère du nom vers l'adjectif).

**\* Feintage :**

Ce néologisme par suffixation est construit à partir du substantif français « feinte » et de suffixe français –age pour avoir le sens de « geste destiné pour tromper quelqu'un ».

**G****\* Grave :**

Le procédé de cette création est la dérivation impropre. Le mot grave a une double catégorie grammaticale : Il n'est pas seulement un adjectif mais aussi un adverbe qui remplace « beaucoup » dans l'expression « Tu me manques grave », par exemple.

**H****\* Haffagiste :**

« Personne qui apprend par cœur » ; ce néologisme de suffixation est composé du radical appartenant à l'arabe haffad avec le rajout du suffixe français –iste.

**\* Hagariste :**

Néologisme par suffixation, composé du radical appartenant à l'arabe dialectal algérien hagar associé du suffixe français –iste. L'ensemble désigne « une personne méprisante ».

**\* Hijabiste :**

Ce néologisme de suffixation n'est qu'une association du radical hijab, appartenant à la langue arabe et qui désigne « voile que porte les femmes musulmanes », avec le rajout du suffixe français –iste. L'ensemble de ce procédé veut dire « femme voilée ».

**\* Hittiste :**

Néologisme par suffixation, composé du radical arabe hit qui veut dire « mur » et du suffixe français –iste. Le sens de ce néologisme devient donc « quelqu'un qui n'a jamais travaillé ».

**I****\* Impro :**

Création résultant de la suppression de la dernière syllabe du mot français « improvisation » : Action d'improviser.

**\* Inchoufable :**

Néologisme par dérivation parasynthétique, utilisé pour « décrire une personne laide ou un chose qu'on peut pas voir ». Ce néologisme est composé du préfixe français –in, du verbe appartenant à l'arabe dialectal algérien chouf qui signifie « voir ou regarder » et du suffixe français –able.

**\* Intello :**

Les jeunes emploient cette création langagière par troncation de la dernière syllabe du mot français « intellectuel » pour désigner le contraire « une personne nulle, sotte et stupide ».

**\* Interro :**

Néologisme obtenu par troncation de la dernière syllabe du mot français « interrogation ».

**K****\* Kaffargiste :**

Néologisme composé du radical kafara qui veut dire « blasphémer », appartenant à la langue arabe et de deux suffixes français –gi et –iste. Ce procédé par double suffixation a le sens de « blasphémateur ».

**\* Kahwagiste :**

Néologisme par double suffixation, formé du radical kahwa appartenant à la langue arabe et qui désigne « café » et de deux suffixes français –gi et –iste. Ce néologisme a deux sens : « personne qui consomme beaucoup de café » ou « une personne qui travaille dans un café ».

**\* Khobziste :**

Composé du radical arabe khobz qui veut dire « pain » avec le rajout du suffixe français –iste. Le sens de ce néologisme par suffixation est « personne qui travaille pour gagner de l'argent ».

**L****\* Looker :**

Néologisme par suffixation, formé du radical « look » dont l'origine anglaise signifie « regarder » et du suffixe verbal français –er pour obtenir un verbe du premier groupe.

**\* Lut :**

Néologisme formé par troncation du mot « salut » : Nous signalons la suppression de la première syllabe du mot (sa).

**M****\* Maît :**

Création lexicale (par troncation), par lequel on a supprimé la dernière syllabe du signe linguistique « maître » qui appartient à la langue française.

**\* Mencharisation :**

Ce néologisme par suffixation utilisé par les jeunes, est formé du radical menchar dont l'origine arabe signifie « scie » et du suffixe français –isation ; l'ensemble veut dire « critiquer négativement les gens ».

**\* Mouchkilation :**

Ce néologisme par suffixation est beaucoup utilisé par les jeunes pour désigner « un grand problème rencontré ». Il est formé du radical arabe mouchkil qui désigne « problème » et du suffixe –ation appartenant à la langue française.

**N****\* Nommage :**

Néologisme par suffixation formé du radical français « nommer » qui veut dire « donner un nom à quelqu'un ou à quelque chose » et du suffixe français –age pour remplacer le substantif français « nomination ».

**O****\* Ordi :**

Création lexical par troncation de la dernière syllabe du mot « ordinateur » appartenant à la langue française.

**P****\* Pauser :**

Néologisme par suffixation verbal, composé du radical français « pause » et du suffixe français –er afin d'obtenir le sens de « faire une pause ».

**\* Perso :**

Créé par troncation de la dernière syllabe du mot français « personnelle ».

**\* Possib :**

Les jeunes emploient possib à la place de « possible ». Cette création par troncation consiste à supprimer la dernière partie du mot.

**\* Poubelliser :**

C'est « mettre à la poubelle ». Ce néologisme par suffixation est formé du radical appartenant au français « poubelle » et du suffixe verbal français –iser pour indiquer l'action.

**\* Pro :**

Ce néologisme résulte par troncation : Il s'agit de la suppression de la dernière syllabe du signe linguistique « professionnel ».

**\* Profitage :**

Du verbe « profiter ». Ce néologisme par suffixation est formé à partir du suffixe français –age ajouté au radical profité pour indiquer le nom du verbe.

**\* Profa :**

En analysant ce mot, nous pouvons distinguer à côté de la troncation l'emprunt : Profa est composé de :

- « prof » qui est le résultat de la troncation du mot « professeur ».
- « a » est la marque du féminin en langue arabe ; ce qui permet la distinction entre le masculin « prof » et le «féminin « profa » au lieu de « professeur femme ».

**S****\* Sélectionnage :**

Utilisé par les jeunes au lieu du nom « sélection ». Créé à partir du radical sélection en ajoutant le suffixe français –age. Ce procédé étant encore une fois la suffixation.



**T****\* Trabendiste :**

Néologisme par suffixation, formé du radical trabendo qui veut dire « contre bande » et du suffixe français –iste. Le sens de ce néologisme est « commerçant à la sauvette ».

**\* Trichage :**

La suffixation est aussi à l'honneur dans la création de ce mot .En effet, la décomposition de ce néologisme donne le radical triche qui appartient au français et qui désigne « fraude » et du suffixe français –age.

**V****\* Visagement :**

Crée pour donner « la description du visage de quelqu'un » ; synonyme de « physiquement ». Ce néologisme est formé du radical français visage lié au suffixe adverbial français –ment.

**W****\* Walà :**

Néologisme lexical qui résulte du procédé de la création langagière par troncation, employé à la place de « voilà » : Nous avons remarqué la suppression de la consonne française [v].

**Z****\* Zatalgiste :**

Le radical zatal, appartient à l'arabe dialectal algérien, veut dire « un drogué » avec l'ajout de deux suffixe –gi et –iste forme le mot zatalgiste qui a le sens de « personne qui consomme de la drogue ». Le procédé étant la suffixation.

b) La création langagière sémantique :

**A****\* Accoucher :**

Ce mot n'est pas employé au sens classique du terme « mettre au monde un bébé », mais son emploi désigne « se dépêcher de parler ».

**\* Allumé :**

Adjectif qui ne désigne pas « éclairé ou enflammé », mais plutôt « fou, furieux, hystérique et hors- de- lui ».

**B****\* Branché :**

« Ca me banche » a le sens de « ca m'intéresse, ca me plaît et ca me passionne » et non pas le sens de « être au courant ou à la mode ».

**C****\* Capter :**

Verbe qui ne désigne ni « obtenir quelque chose par ruse » ni « retenir l'attention de quelqu'un », mais « comprendre » tout simplement.

**\* Craquer :**

Avant c'était «avoir une défaillance physique et psychologique ». Aujourd'hui, les jeunes l'utilisent pour exprimer l'enthousiasme, équivalent du verbe « adorer ».

**D****\* Dément :**

Adjectif utilisé pour désigner « fou » synonyme de « dingue ». Il exprime l'enthousiasme et l'admiration.

**\* Doublage :**

Les jeune emploient ce mot pour désigner « action de redoubler » et non pas le sens classique du mot qui est « devenir double ».

**F****\* Fort :**

Ce signe linguistique qui existe en langue française a une autre signification différente à celle du classique : Ce n'est plus le sens de « robuste et puissant », mais « superbe et merveilleux ».

**G****\* Grave :**

Dans le parler des jeunes, cet adjectif a le sens de « nul, ridicule ou bête » et non pas « avoir des conséquences fâcheuse ».

**M****\* Motiver :**

La signification de ce mot est devenu, aujourd'hui, « Avoir envie de faire quelque chose ».

**T****\* Tchipa :**

Néologisme sémantique, employé à la place de l'expression diminutif de khobza : khbiza et dont l'emploi métaphorique indique « une petite somme d'argent ».

c) La création langagière phonologique :

**A****\* Allou :**

Utilisé à la place de l'interjection « Allô » pour être sûr que la personne à qui on s'adresse écoute. En ce qui concerne l'adaptation phonologique, nous prélevons

l'emploi de la voyelle [u] (orale, postérieure, arrondie et fermée) à la place de la voyelle [o] (orale, postérieure, arrondie et mi-fermée).

## B

### \* **Bijour :**

Ce néologisme est utilisé comme formule de salutation à la place de « Bonjour ». Sur le plan phonologique, nous avons pu remarquer l'emploi de la voyelle orale, antérieure, non-arrondie et fermée [i] à la place de la voyelle [ô] (nasale, postérieure, arrondie et ouverte).

### \* **Bou :**

Création employé à la place de l'adjectif « bon » pour désigner « mauvais », sens contraire.

Sur le plan phonologique nous remarquons l'emploi de la voyelle [u] (orale, postérieure, arrondie et fermée) à la place de la voyelle [ô] (nasale, postérieure, arrondie et ouverte).

## C

### \* **Ca fa :**

Employer à la place de la locution française « Ca va ? ».

La création phonologique est apparaît clairement à travers l'emploi de la consonne orale, constrictive, labio-dentale et sourde [f] par la consonne orale, constrictive, labio-dentale et sonore [v].

**O****\* Oué :**

Sur le plan phonologique, nous relevons l'emploi de la voyelle orale, antérieure, non-arrondie, ouverte [ɔ] à la place de la voyelle orale, antérieure, non-arrondie et fermée [i].

**P****\* Prof :**

Sur le plan phonologique, nous signalons la prononciation du [r] roulé à la place du [R] grasseyé.

d) La création langagière par emprunt et calque :

**B****\* Break :**

Terme emprunté directement à la langue anglaise, et qui désigne « une pause ».

**\* Boss :**

Ce mot, qui désigne « patron ou chef de bande », est emprunté de la langue anglaise.

**C****\* Cool :**

Adjectif emprunté à l'anglais, et qui signifie « décontracté et détendu ».

**F****\* Fashion :**

Ce mot est considéré comme un emprunt de l'anglais, et qui signifie « mode ». « Être fashion » veut dire «Être à la mode ».

**\* Fehlesse :**

Calqué sur le substantif français « faiblesse », fehlesse est composé du radical fechla dont l'origine arabe dialectal algérien veut dire « faiblesse » et du suffixe français –esse ; l'ensemble exprime la même situation.

**\* Fichta :**

Du « fesht », qui veut dire « fête », Cet emprunt est intégré après l'ajout de la marque du féminin « a » appartenant à l'arabe dialectal algérien.

Sur le plan phonologique, nous avons remarqué l'utilisation de la voyelle orale, antérieure, non- arrondie et fermée [e] à la place de la voyelle [i] (orale, antérieure, non- arrondie et fermée).

**\* Kiffer :**

Ce mot est emprunté de l'arabe « kif » qui veut dire « haschich ». Les jeunes l'emploient dans le sens de « apprécier, adorer et aimer ».

## N

**\* N'chaté :**

La nouvelle technologie d'informatique et de communication a encouragé la création de plusieurs néologismes dans toutes les langues.

Les jeunes préfèrent l'utilisation du mot « n'chaté » à la place de l'énoncé composé de deux mots appartient à la langue française « je chatte » : N est l'équivalent de « je ».

**\* New :**

Emprunt de l'anglais qui veut dire « nouveau ».

**\* Noutani :**

Néologisme dont l'équivalent en français « il m'a noté »

- « Nout » est l'équivalent de « note ».
- « a » est l'équivalent de « lui ».
- « ni » est l'équivalent de « m' ».

Sur le plan phonologique, nous distinguons l'emploi de la voyelle [u] (orale, postérieure, arrondie et fermée) au lieu de la voyelle [o] (orale, postérieure, arrondie et fermée).

**\* N'stcafa :**

Néologisme qui a le sens en français de « je prends un café » :

Les jeunes ont calqué un mot appartenant au dialecte arabe algérien à savoir « N'stkahwa » et remplacé « kahwa » par son équivalent français « café ».

**\* N'sternet :**

Au sein du corpus recueilli, nous prélevons cet emprunt, adapté au dialecte arabe algérien, dont le sens en français veut dire « j'utilise l'internet » :



- « n » est l'équivalent de « je ».
- « s » est l'équivalent de « utiliser ».
- « ternet » troncation du mot « internet ».

Nous venons de passer en revue les procédés de création langagière utilisés par les étudiants de première Année L.M.D du département de Français de l'université de Batna. Notre seul objectif était de décrire leur parler et précisément en langue française.

Les jeunes éprouvent le besoin d'être brefs et concis. Ils cherchent à se distinguer de leurs aînés par la langue qu'ils parlent. Les variétés de français utilisées par ces jeunes de notre enquête se répartissent suivant un axe qui comporte des créations au niveau lexical, phonologique et sémantique dont nous avons déjà présenté en détail dans la première partie de la seconde section de ce dernier chapitre. Parmi les procédés propres aux jeunes enregistrés, nous signalons la combinaison de la création phonologique dans "Allou", "Bijour", "Ça fa",..., la création sémantique dans "Accoucher", "Fort", "Grave",..., création lexical dans "Amadouage", "Barrodage", "Chocation", ..., et enfin la création langagière par emprunt et calque dans "Break", "Cool", "Fechlesse" et "New",...

Cette analyse dévoile une capacité de création spécifique de ces jeunes. Elle s'interpréterait par une forte volonté de se distinguer de l'adulte et de parler un français propre à eux pour une affirmation identitaire.

Cette analyse dévoile une capacité de création spécifique de ces jeunes. Elle s'interpréterait par une forte volonté de se distinguer de l'adulte et de parler un français propre à eux pour une affirmation identitaire.

## **CONCLUSION GENERALE**

Dialoguer avec les jeunes c'est se lancer dans une vraie aventure linguistique. On sait parfaitement qu'une langue dite vivante est une langue qui bouge, qui change et qui évolue sans cesse. Le lexique est en évolution : Certains mots s'intègrent durablement dans le vocabulaire et d'autres disparaissent vite.

Les jeunes ont créé leur propre langage. Les jeunes étudiants de Première Année L.M.D du département de Français de l'université de Batna qui ont fait l'objet de notre enquête, usent de la langue française : Le Français dans leur langage est une façon de se servir de la langue de Voltaire. Ils veulent se distinguer de l'adulte et parler pour affirmer leur identité en utilisant des mots et des expressions nouveaux et inconnus, créés à partir des préfixes et des suffixes, du calque, d'emprunts même de la langue maternelle, ils raccourcissent les mots et suppriment les syllabes,... Ce langage est incompréhensible pour ceux qui ne font pas partie de ce groupe.

Notre étude portait sur l'analyse des pratiques langagières du français utilisé par les étudiants de Première Année L.M.D du département de Français de l'Université de Batna. Notre problématique était de savoir les vraies pratiques langagières ainsi que la spécificité du français utilisé par ces jeunes. Pour aborder cette question, nous avons jugé nécessaire de commencer notre mémoire par un aperçu historique sur la sociolinguistique urbaine ; le domaine où s'inscrit notre recherche : Nous avons affirmé que la sociolinguistique n'est pas urbaine par excellence parce qu'elle envisage les phénomènes langagiers dans une perspective plus large que l'urbanisation. Son objet donc, est l'étude des effets de l'urbanisation sur la forme des langues ainsi que sa distribution. Elle s'occupe particulièrement aux nouveaux langages des jeunes dans les deux codes : l'écrit et l'oral.

Grâce aux stratégies inventées par les jeunes dans l'écrit et l'oral, la langue française évolue et continue d'évoluer.

Leur seul but est de se distinguer et d'exprimer leur identité face à l'adulte sans tenir compte de la langue.

Au cours de notre dernier chapitre, nous avons présenté dans la première section les méthodes d'enquête ainsi que l'échantillonnage en expliquant la manière dont nous avons collecté le corpus. Nous avons jugé nécessaire d'entamer les procédés de création langagière de la langue française, dans la première partie de la deuxième section pour pouvoir analyser celle des jeunes étudiants, dans la deuxième partie.

À travers l'analyse des mots enregistrés et pris en charge, nous avons constaté que les jeunes dans leur parler font appel aux emprunts, aux calques ; on a remarqué des néologismes de sens et de forme et même des créations phonologiques.

Parler français dans le langage des jeunes fait partie intégrante de leur vie quotidienne. Ils veulent se distinguer des parents et des aînés, à l'université comme ailleurs. Il existe bel et bien une langue propre aux jeunes, une langue parfaitement identifiable qui fonctionne comme outil de communication de toutes les langues, avec ses variantes locales et ses nuances sociales et culturelles.

Le travail que nous avons présenté n'est qu'une tentative de dégager la spécificité de la langue française et de mettre l'accent sur ses différentes variations dans le parler des jeunes. En ajoutant que ces pratiques langagières de ce français ne se limitent pas à l'oral ; ils le dépassent pour toucher le code écrit.

**"Ce langaj dé d'jeun tuera til 1 jour la lang 2 Voltaire ?"** Question qui se pose actuellement !

# **BIBLIOGRAPHIE**

# Bibliographie

## 1) Ouvrages Généraux :

- ASSALAH- RAHAL, S., *Plurilinguisme et migration*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- BAYLON, C., *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Armand-Colin, France, 2005.
- BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, Tome1 et 2, Gallimard, Paris, 1997.
- BLANCHET, P., *La linguistique de terrain, méthodes et théorie, une approche ethno-sociolinguistique*, PUR, Rennes, 2000.
- BOYER, H., *Sociolinguistique, territoire et objets*, Delachaux et nislé S.A, Lausanne, Paris, 1996.
- CALVET, J.-L., *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot et rivages, Paris, 1994.
- CALVET, J.-L., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette Littérature, Paris, 1999.
- CALVET, J.-L., *La sociolinguistique*, coll. Que sais- je ?, PUF, Paris, 2005.
- DE COSTER, M., *Les enjeux des conflits linguistiques : Le français à l'épreuve des modèles belge, suisse et canadien*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- DE SAUSSURE, F., *Cours de linguistique générale*, Editions ENAG, 1994.
- GADET, F., *La variation sociale en français*, Editions Ophrys, 2003.
- GARMADI, J., *La sociolinguistique*, PUF, Paris, 1981.
- LABOV, W., *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris, 1976.
- QUEFFELEC, A., et al. , *Le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues*, Editions Duculot, Bruxelles, 2002.
- TALEB-IBRAHIMI, K., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Editions El-Hikma, Alger, 1997.

## **2) Ouvrages collectifs et articles de revues :**

- BOUKOUS, A., « La francophonie au Maroc : Situation sociolinguistique » dans *Le français dans l'espace francophone*, Tome2, Champion, Paris, 1996, p.691-703.
- BULOT, T., « La production de l'espace à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée » dans *Langue urbaine et identité, langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 39-70.
- BULOT, T., et TSIKOS N., « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines » dans *Langue urbaine et identité, langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 19-36.
- BULOT, T., « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? » dans *Sociolinguistique urbaine, Variations linguistiques : images urbaines et sociales*, Cahiers de sociolinguistique n°6, PUR, Rennes, 2001, p. 5-11.
- BULOT, T., « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnement sur l'urbanité langagière » dans *Les parlers jeunes, Pratiques urbaines et sociales*, Cahiers de sociolinguistique n°9, PUR., Rennes, 2004, p.133-147.
- BULOT, T., et *al.* (Dir.), « La rencontre entre sociolinguistes (urbains) et géographes (sociaux) : hasard ou nécessité épistémiques ? » dans *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, coll. Espaces discursifs, L'Harmattan, Paris, 2006. P.7-14.
- BULOT, T., « Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique » dans *Les codes de la ville, Cultures, langues et formes d'expression urbaine*, L'Harmattan, Paris, 2007, p.15-33.



- CALVET, J.-L., « Les voix de la ville revisitées » dans *Signalétique langagière et linguistique des espaces de ville*, Revue de l'université de Moncton, vol. 36, n°1, Nouveau Brunswick (Canada), 2005, p.9-30.
- CAUBET, D., et al. « Parlers jeunes et jeunes urbains : Le nécessaire inventaire » dans *Parlers jeunes, ici et là-bas, Pratiques et représentations*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.7-15.
- IDRISSE, A. N., « L'impact du français sur le lexique de l'arabe marocain » dans *Emprunts linguistiques, empreintes culturelles*, L'Harmattan, 2007, Paris, p.67-86.
- KARA ATTIKA, Y., « L'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne », dans *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne, Pratiques, représentations, gestions*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.31-38.
- LAMBERT, P., et al. (Dir.), « Politique linguistique en Algérie : insécurité au sommet, ouvertures à la base » dans *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 2007, p.55-64.
- LAMIZET, B., « Y a-t-il un parler jeune ? » dans *Les parlers jeunes : pratiques urbaines et sociales*, Cahiers de sociolinguistique n°9, P.U.R, 2004, p.75-98.
- SOURDOT, M., « Les emprunts à l'arabe dans la langue des jeunes des cités : Dynamique d'un métissage linguistique » dans *Emprunts linguistiques, empreintes culturelles*, L'Harmattan, 2007, Paris, p.17-30.
- TALEB- IBRAHIMI, K., « Analyse et confrontation des productions langagières de jeunes Algériens en milieu d'origine et en milieu d'accueil » dans *Les Algériens en France. Genèse et devenir d'une migration*, Publisud, 1985, p.311-319.

## 2) Sitographie :

- BOYER, H., « Le français des jeunes vécu/ vu par les étudiants : Enquêtes à Montpellier, Paris, Lille », 2004, art. en ligne :  
<http://www.revues.mshparis.fr/vernumpub/Boyer%20D%c3Agebat.pdf?idpub=545>
- BULOT, T., « La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations » dans *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, revue électronique : MARGES LINGUISTIQUES n°3, Mai 2002, p.8-10 sur :  
<http://www.marges-linguistiques.com>
- BULOT, T., « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique » dans *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, revue électronique : MARGES LINGUISTIQUES n°3, Mai 2002, p.91-105 sur :  
<http://www.marges-linguistiques.com>
- BULOT, T., « Sociolinguistique urbaine : Langue(s). Pourquoi le parler jeune ? », Interview pour l'Humanité-Hebdo, Octobre 2002, sur :  
<http://www.sociolinguistique-urbaine.com/jeunes3.htm>
- CALVET, J-L., « La sociolinguistique et la ville : hasard ou nécessité ? » dans *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, revue électronique : MARGES LINGUISTIQUES n°3, Mai 2002, p.46-53 sur :  
<http://www.marges-linguistiques.com>
- DERRAJI, Y., « Le français en Algérie : Langue emprunteuse et empruntée », art. en ligne :  
<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derraji.html>

- GASQUET-SYRUS, M., « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? » dans *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, Revue électronique : MARGES LINGUISTIQUES n°3, Mai 2002, p.54-71 sur : <http://www.marges-linguistiques.com>
- GADET, F., « Le style comme perspective sur la dynamique », Revue électronique : LANGAGE ET SOCIETE n°109, 2004, sur : <http://www.cairn.info/revue-langage-et-société-2004-3-page-1.htm>
- JEANNERET, T., « Regard d'une linguiste sur le parler jeune », Revue électronique : RESONANCE, Juin 2003, sur : <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/jeanneret.htm>
- MOISE, C., « Pour quelle sociolinguistique urbaine ? », VILLE-ECOLE-INTEGRATION ENJEUX n°130, Septembre 2002, p.75-86.
- SOURDOT, M., « La dynamique du langage des jeunes », Revue électronique : RESONANCE, Juin 2003, sur : <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/sourd dot.htm>
- WALTER, H., « Le parler jeune en citation », art. en ligne : <http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/citation.html>

### **3) DICTIONNAIRES :**

- CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Editions du Seuil, Paris, 2002.
- DUBOIS, J., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.
- DUCCRO, O. et TODOROV, T., *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du langage*, Editions du Seuil, Paris, 1972.

- COLIN, J-P., MEVEL, J-P., LECLERC, CH., *Dictionnaire de l'argot Français et de ses origines*, Paris, Larousse- Bordas, 2007.
- ROBERT, P., *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, 1996.